

INSTITUTION
INTERDÉPARTEMENTALE
DU BASSIN
DE LA
SEVRE NANTAISE



ETAT DES LIEUX DES STRUCTURES
D'EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT
INTERVENANT SUR
LE BASSIN VERSANT
DE LA SEVRE NANTAISE
ET
PROPOSITIONS DE MISES EN PLACE
DE RESEAUX ET D' ACTIONS
PEDAGOGIQUES SUR LE BASSIN
VERSANT DE LA SEVRE NANTAISE

Claire ANDRIEUX
2009



SOMMAIRE

PARTIE I : Répertoire des structures d'éducation à l'environnement

intervenant sur le bassin versant de la Sèvre Nantaise	p. 1
Bretagne Vivante	p. 2
CPIE de Gâtine Poitevine	p. 5
CPIE Logne et Grand Lieu	p. 9
CPIE Loire et Mauges	p. 12
CPIE Pays de Nantes – Ecopôle	p. 16
CPIE Sèvre et Bocage	p. 21
Deux Sèvres Nature Environnement	p. 24
Ecole départementale du patrimoine	p. 26
Humus 44	p. 28
La Cicadelle	p. 31
Maison de la Rivière	p. 34
Pescalis	p. 36
Sèvre Environnement	p. 39
Compléments d'informations	p. 42

PARTIE II : Propositions de mises en place de réseaux et d'actions

pédagogiques sur le bassin versant de la Sèvre Nantaise	p. 43
--	-------

<u>II.1 – Mise en réseau des structures d'éducation à l'environnement intervenant sur le bassin versant de la Sèvre Nantaise</u>	p. 44
---	-------

<i>II.1.1) Généralités</i>	p. 44
----------------------------	-------

<u>II.1.1.1 – Objectifs principaux</u>	p. 44
--	-------

<u>II.1.1.2 – Création d'un réseau d'animateurs d'éducation à l'environnement</u>	p. 44
---	-------

<u>II.1.1.3 – Mise en réseau des outils</u>	p. 44
---	-------

<i>II.1.2) Utilité et faisabilité d'un réseau sur le bassin versant de la Sèvre Nantaise</i>	p. 45
<u>II.1.2.1 – Utilité d'un nouveau réseau</u>	p. 45
<u>II.1.2.2 – Faisabilité de la mise en réseau des outils</u>	p. 46
<u>II.2 – Echanges amont – aval entre les écoles du bassin versant</u>	p. 46
<i>II.2.1) Exemple</i>	p. 46
<i>II.2.2) Application sur le bassin de la Sèvre Nantaise</i>	p. 47
<u>II.3 - Mise en place de classe rivière</u>	p. 48
<i>II.3.1) Principes généraux</i>	p. 48
<i>II.3.2) Exemples de classes rivière</i>	p. 48
<u>II.3.2.1 – Les Classes Loire</u>	p. 48
II.3.2.1.1 – Contexte	p. 48
II.3.2.1.2 – Organisation	p. 48
II.3.2.1.3 – Finalités de la classe Loire	p. 50
II.3.2.1.4 – Financements	p. 50
II.3.2.1.5 – Bilan	p. 50
<u>II.3.2.2 – Les classes rivières à Chalon-sur-Saône</u>	p. 51
II.3.2.2.1 – Contexte	p. 51
II.3.2.2.2 – Organisation	p. 51
II.3.2.2.3 – Financements	p. 53
<u>II.3.2.3 – Les classes rivières en Alsace, sur la Largue</u>	p. 54
II.3.2.3.1 – Contexte	p. 54
II.3.2.3.2 – Organisation	p. 54
II.3.2.3.3 – Finalités de la classe rivière	p. 56
II.3.2.3.4 – Financements	p. 56
II.3.2.3.5 - Bilan	p. 56
<i>II.3.3) Classes rivières sur le bassin versant de la Sèvre Nantaise</i>	p. 57

II.4 – Création d'une fête du bassin versant de la Sèvre Nantaise p. 58

II.4.1) Exemples de projets p. 58

II.4.1.1 – Le Trieux en fête p. 58

II.4.1.1.1 – Organisation p. 58

II.4.1.1.2 – Communication p. 59

II.4.1.1.3 – Volet scolaire p. 59

II.4.1.1.4 – Finalité du volet scolaire p. 60

II.4.1.1.5 – Financements p. 60

II.4.1.1.6 – Bilan p. 60

II.4.1.2 – Le Festivalodet p. 62

II.4.1.2.1 – Contexte p. 62

II.4.1.2.2 – Organisation p. 62

II.4.1.2.3 – Financements p. 62

II.4.1.2.4 – Bilan p. 63

II.4.1.3 – Fête de l'eau sur le Pénerf p. 64

II.4.1.3.1 – Organisation p. 64

II.4.1.3.2 – Communication p. 65

II.4.1.3.3 – Financements p. 65

II.4.1.3.4 – Bilan p. 65

II.4.1.4 – Fête du Léguer p. 65

II.4.1.4.1 – Organisation p. 65

II.4.1.4.2 – Communication p. 67

II.4.1.4.3 – Financements p. 67

II.4.1.4.4 – Bilan p. 67

II.4.2) Création d'une fête de l'eau sur le bassin versant de la Sèvre Nantaise p. 68

II.4.2.1 – Recommandations p. 68

II.4.2.1.1 – Organisation p. 69

II.4.2.1.2 – Communication p. 69

II.4.2.1.3 – Pendant la manifestation p. 70

II.4.2.2 – Faisabilité sur le bassin versant de la Sèvre Nantaise p. 70

BIBLIOGRAPHIE

p. 71

ANNEXES

p. 73

Annexe I : Règlements d'attribution de la Classe Loire

Annexe II : Charte de partenariat des Classes Loire

Annexe III : Utilisation d'un aquaplay

Annexe IV : Tableaux détaillés du programme de la semaine de la classe rivière sur la Largue

PARTIE I :

REPertoire DES STRUCTURES
D'EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT
INTERVENANT SUR LE BASSIN
VERSANT DE LA SEVRE NANTAISE

BRETAGNE VIVANTE (section nantaise)



Coordonnées :

6, rue de la ville en Pierre

44000 NANTES

Tél : 02 40 50 13 44

Courriel : eebvntes@wanadoo.fr

Site internet : www.bretagne-vivante.org/content/category/42/108/146/

Statuts : - Association de loi 1901
- Reconnue d'utilité publique

Date de création : 1959

Responsable : M. Michel MAYOL

Equipe : 6 salariés et 2 ½ animateurs à plein temps

Missions	Actions
Etude et la protection de la nature Conservation des espaces et des espèces Animations et sorties nature pour tous Actions militantes	Etude de la biodiversité Gestion des réserves naturelles Education à l'environnement Veille écologique Actions juridique

Part de pédagogie dans la structure : 50 %

Publics : Primaires, Collèges, Lycées, Grand public

Sollicitation : Conventions avec les mairies. Rencontre à la rentrée avec toutes les écoles des communes conventionnées

Nombre moyen de classes / d'élèves / d'établissements par an : Non renseigné

Durée des animations :	Période d'intervention
½ journée (minimum 2 ½ journée par an)	Tout au long de l'année (sauf l'été pour les scolaires) Printemps (sortie terrain)

Pourcentage d'école ayant un projet sur le long terme : Non renseigné

Tarif : 150 € la ½ journée

Thèmes développés

L'eau :

Visite d'usine
Eau domestique
Eau et milieu naturel
Pollutions

Au fil des saisons :

Haie
Mare
Prairie

La biodiversité :

Faune du sol

...

Supports utilisés

Malles pédagogiques de la Fédération Rhône-Alpes de la Protection de la Nature (FRAPNA)
Livrets pédagogiques
Autres

Partenaires pédagogiques	Partenaires financiers
Réseau Ecopôle Services Education des communes	Union européenne Conseil régional des Pays de la Loire Conseil général 44 Collectivités Nantes métropole par l'intermédiaire d'Ecopôle Direction Régionale de l'Environnement des Pays de la Loire

Problèmes / difficultés rencontrés : - Manque d'implication des enseignants
- Pas d'exploitation de l'animation

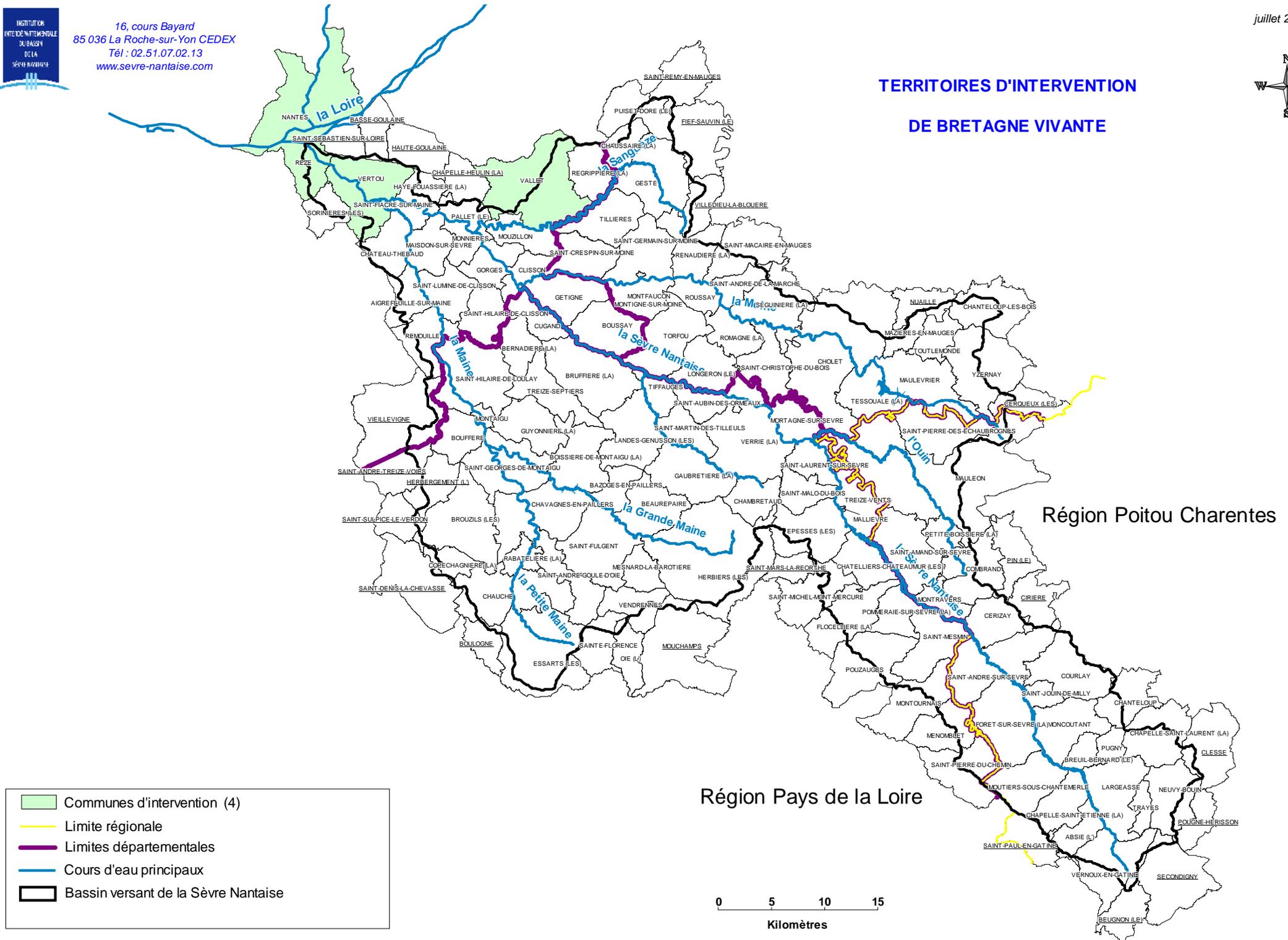
Propositions pour le programme pédagogique :

- Faire uniquement des projets sur le long terme (plusieurs animations dans l'année pour une même classe)

Territoire : Carte page suivante



TERRITOIRES D'INTERVENTION DE BRETAGNE VIVANTE



CPIE GATINE POITEVINE

(APEM : association pour la promotion de l'environnement ménigoutais)



Coordonnées :

Le Bourg

79340 COUTIERES

Tél : 05 49 69 01 44

Fax : 05 49 69 12 52

Courriel : cpie.deux.sevres@cegetel.net

Site internet : www.cpie79.fr

Statuts :

- Association loi 1901
- Reconnue d'utilité publique
- Membre du Groupe Régional d'Animation et d'Initiation à la Nature et à l'Environnement (GRAINE) Poitou-Charentes
- Membre du Réseau Partenarial des Acteurs du Patrimoine Naturel de Poitou-Charentes (RPAPN)

Date de création : 1985, devenu CPIE en 1988

Directeur : M. Pascal GUEGAN

Equipe : 16 salariés dont 5 animateurs (Marie WHITEHEAD (Responsable pédagogique), Alexis BAILLY, Vincent JAMONNEAU, Stephen LANDREAU, Marion PAITRAULT, Hervé PARPAIX)

Missions	Actions
Chercher Développer	Diagnostics écologiques Mise en valeur du patrimoine (Sentier du Thoué) Démarche de développement durable (Agenda 21) Fabrication de matériel rural (barrière, portillon, clôture, mobilier)
Transmettre	Formation Manifestation Séjour

Part de pédagogie dans la structure : Au moins 50 % de pédagogie (tout public confondu)

Publics : Scolaires (maternelles aux lycées), grand public, enseignants, loisirs jeunes, animateurs, personnes âgées, techniciens, élus

Sollicitation : Le CPIE démarche vers les écoles et vice-versa. Cette démarche s'effectue avant la rentrée scolaire et en février.

Nombre moyen de classes / d'élèves / d'établissements par an :

En 2008 : 487 interventions dans les écoles (de la ½ journée au séjour). Soit environ 12000 élèves.

Durée des animations :	Période d'intervention
½ journée	Mars à octobre en extérieur
journée	Tout au long de l'année en intérieur

Pourcentage d'école ayant un projet sur le long terme : Non communiqué

Tarifs :

	Effectif inférieur ou égal à 18	Effectif supérieur à 25
A la journée	146,7 € + 8,15 € par élève supplémentaire	203,75 €
A la ½ journée	92,70 € + 5,15 € par élève supplémentaire	128,75 €

Déplacement sur site ou écoles : 0,44 € du km
Séjours : 37 € par élève et par jour ; 23 € par accompagnateur et par jour, gratuité pour un accompagnateur
Adhésion annuel par établissement : 5 €

Thèmes développés

L'eau (spécialité) :

Ecosystème de la mare
Ecosystème rivière
Eau en Deux-Sèvres
Eau domestiquée
Eau naturelle
Dompteur d'eau
Visite stations et barrages
L'eau qui court
Pollution
Economies d'eau
Loi sur l'eau
Séjour : eau dessus eau dessous

Paysage :

Lecture de paysage
Paysage en Deux-Sèvres : richesse au quotidien
Paysage en Deux-Sèvres : le bocage
Art et nature ou land'art et paysage (suivant le niveau)
Séjour : paysage de bocage
Ecosystème forestier
A fleur de roche ou histoire de granit (suivant le niveau)
Ecosystème prairial
Agriculture et paysage

Gestion de sites :

Le Bois Raméal Fragmenté (BRF) au jardin
Arbre paysan
Entretien et gestion de sites naturels
Arbre au cœur du bocage

Jardin :

Eveil des 5 sens au jardin
Apprentis jardiniers
Habitants du jardin
Au jardin potager
Le goût a du sens
L'histoire des jardins
Déchets verts au jardin
Le jardin biologique, alternative au jardin
Séjour : classe cinq sens côté jardins

Le développement durable :

Déchet qui es-tu ?
Déchet vert
Prévention déchet
Biodiversité
Penser globalement, agir localement
Energies renouvelables
Changements climatiques

Faune, flore (spécialité) :

La forêt
A vol d'oiseau
Traqueurs de traces
Haie
Insectes
Plantes sauvages
Batraciens
Séjour : naturaliste en herbe

Supports utilisés

Jardin des sens
Mare pédagogique
Maison des jardiniers
Labos photo et biologie
Malles pédagogique

Exposition
Panneaux
Jeux
Vidéos

Partenaires pédagogiques	Partenaires financiers
Communauté de communes du Thouarsais Syndicat mixte du Haut val de Sèvre et Sud Gâtine Institut de Formation et de Recherche en Education à l'Environnement (Ifrée) Fondation Nature & Découverte 3 syndicats de gestion des déchets	Agence de l'eau Loire-Bretagne Conseil régional Poitou-Charentes Conseil général 79 Pays de Gâtine Communautés de communes Veolia

Problèmes / difficultés rencontrés : - Manque de temps pour fabriquer de nouveaux outils
- Manque de temps de préparation pour les animations

Propositions pour le programme pédagogique : Non formulées

Territoire : Carte page suivante

CPIE Logne et Grand Lieu

(Maison de l'eau et des paysages / Centre d'Animation en Pays de Logne)



Logne et Grand Lieu

Coordonnées :

8, rue Sainte-Radegonde
44650 CORCOUÉ-SUR-LOGNE
Tél : 02 40 05 92 31
Courriel : c-a-p-1@wanadoo.fr

Site internet : pagesperso-orange.fr/maison-eau-paysages/

Statuts : - Association de loi 1901
- Reconnu d'utilité publique
- Membre du Groupe Régional d'Animation et d'Initiation à la Nature et à l'Environnement (GRAINE) Pays de la Loire

Date de création : 1978, devenu CPIE en 2006

Directeur : M. Olivier NARIOO

Equipe : 13 salariés, dont 2 animateurs (Antoine ORCIL et Alexandre LEHOUX)

Missions	Actions
Education à l'environnement	Enfance et jeunesse Insertion sociale et professionnelle Education à l'environnement Formation

Part de pédagogie dans la structure : 1/3 des activités

Publics : Scolaires (maternelles aux lycées), grand public

Sollicitation : Ce sont les écoles qui les sollicitent. Celle-ci se fait toute l'année scolaire avec un pic au mois de novembre

Nombre moyen de classes / d'élèves / d'établissements par an :
600 ½ journées d'intervention

Durée des animations :	Période d'intervention
½ journée journée	Printemps et automne en extérieur Hiver en intérieur

Pourcentage d'école ayant un projet sur le long terme :

1/3 des classes, soit environ une soixantaine d'établissements

Tarifs : 150 € la ½ journée. Aide de 125 € du syndicat de Grand Lieu pour les écoles du bassin versant Logne, Boulogne, Ognon et Lac de Grand Lieu.

Thèmes développés

Eau & paysages :

- H2O, l'histoire d'une goutte
- L'Homme et l'eau, faiseur de paysage

Le bassin versant du lac de Grand Lieu :

- Le pays de l'eau
- La biodiversité à Grand Lieu

Visites d'installations techniques :

- La visite de la station d'épuration de la commune
- La visite des jardins filtrants

A la découverte de sa rivière :

- La rivière dans tous les sens
- Bilan de santé de la rivière

La vie dans l'eau :

- Le prélèvement dans le milieu
- L'observation des prélèvements

L'eau domestique :

- D'où vient l'eau du robinet ?
- Ateliers de la consommation d'eau
- Eau potable, eau usée
- Jeu de rôle sur la gestion de l'eau

Autres :

- Energie
- Forêt
- Bocage
- Déchets

Spécial maternelles :

- Le mystère de la grenouille
- Les ateliers de la Maison de l'eau

Supports utilisés

Maison de l'eau et des paysages
Malle Ricochets

Partenaires pédagogiques	Partenaires financiers
Aucun	Agence de l'eau Loire-Bretagne Conseil régional des Pays de la Loire Conseil général 44 Syndicat de Grand Lieu Communauté de communes de Loire Atlantique méridionale Communauté de communes de Machecoul

Problèmes / difficultés rencontrés :

- Améliorer les moyens et le temps de préparation des animations
- Un animateur qui ne fasse que de l'animation

Propositions pour le programme pédagogique :

- CPIE Logne et Grand Lieu se propose en site d'accueil
- Etre en cohérence avec le Syndicat Logne et Boulogne
- Etre cohérent dans les tarifs
- Ne pas faire jouer la concurrence
- L'ensemble des associations doit être pris en compte
- Ne pas standardiser les programmes

Territoire : Carte page suivante

CPIE Loire et Mauges

(Carrefour des Mauges)



LOIRE ET MAUGES

Coordonnées :

Maison de Pays - La Loge - BP 90025

49601 BEAUPREAU Cedex

Tél. : 02.41.71.77.30

Fax : 02.41.71.77.31

Courriel : cpie-loire-et-mauges@paysdesmauges.fr

Site internet : www.cpie.paysdesmauges.fr

Statuts : - Association loi 1901
- Reconnu d'utilité publique

Date de création : 1980, devenu CPIE en 1991

Directeur : M. Olivier GABORY

Equipe : 12 salariés, dont Michel CHAPLAIS et Pierre CHASSELOUP, Chargés d'action « éducation »

Missions	Actions
Chercher	Efficacité énergétique L'eau
Développer	Développement durable Patrimoine Biodiversité
Transmettre	Développer et coordonner les structures d'éducation à l'environnement sur le Pays des Mauges Education à l'environnement Edition (clé d'identification, CD-Rom)

Part de pédagogie dans la structure : Environ 50 %

Publics : Scolaires (maternelles aux étudiants), centres de loisirs, grand public, centres socioculturels, chantiers jeune, formations

Sollicitation : Le CPIE envoie de la documentation en fin d'année scolaire. Les écoles les contactent ensuite tout au long de l'année (en juin pour les projets, en septembre pour les séjours)

Nombre moyen de classes / d'élèves / d'établissements par an :

6000 ½ journées / animation / enfants (25 enfants participant à une journée d'animation correspond à 50 ½ journée / animation / enfant)

Durée des animations :	Période d'intervention
½ journée journée séjour (4 – 5 jours)	Majoritairement au printemps et à l'automne Toute l'année

Pourcentage d'école ayant un projet sur le long terme : Non communiqué

Tarifs : 4,8 € / élève / animation
4,6 € / élève / animation pour 5 animation et + pour une même classe
Déplacement hors Mauges : 0,30 € / km
Séjour : 250 € à 300 € / élève selon la formule choisie, sur une base de 25 élèves et 2 accompagnateurs

Thèmes développés

Forêt	Oiseaux
Flore	La Loire
Travail des sens	Mare
Chaines alimentaires	Architecture locale
Lecture de paysage	Elevage animalier
Rythme, histoire du fleuve	Energie

Supports utilisés

Milieu naturel
Maquettes
Clés d'identification
Autres (jeux, optique, vidéos, photos, etc)

Partenaires pédagogiques	Partenaires financiers
Parc oriental de Maulévrier Le moulin de l'Epinay La Maison du potier La Compagnie à Travers Champs Le musée des métiers Théâtre Foirail Camifolia La Maison de la nature du CAE Le musée de la chaussure « Le petit Lyré » La turmelière L'office de tourisme / Pôle d'initiation à la culture fluviale La Maison du mineur et des énergies Groupe Régional d'Animation et d'Initiation à la Nature et à l'Environnement (GRAINE) Pays de la Loire Réseau CPIE La cicadelle	Syndicat mixte du Pays des Mauges Conseil régional des Pays de la Loire Conseil général 49 Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie (ADEME) Communautés de communes Direction Régionale de l'Environnement (DIREN) Pays de Loire Agence de l'eau Loire-Bretagne

Problèmes / difficultés rencontrés :

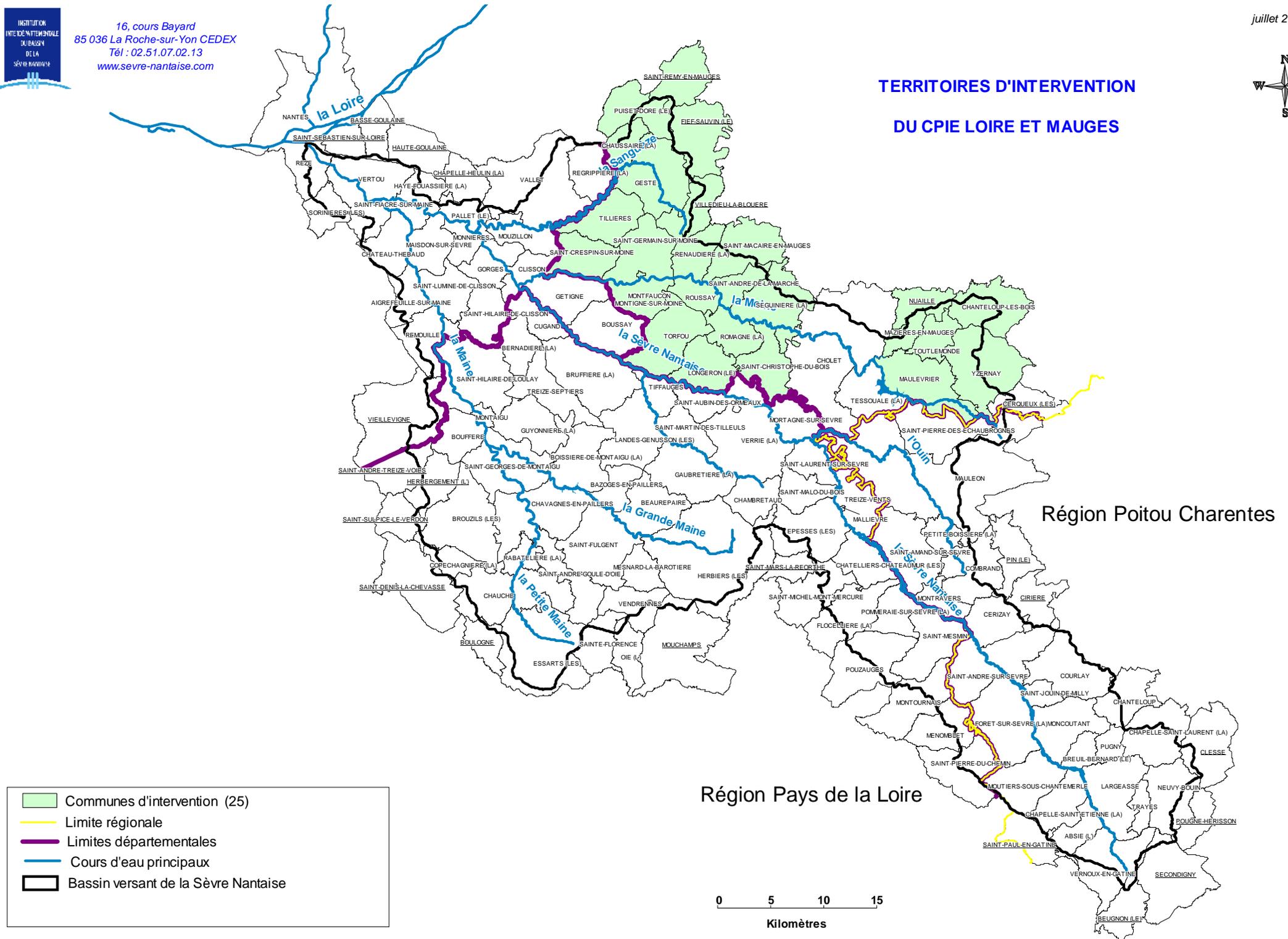
- Problème de logistique (le CPIE n'est pas un site d'accueil)
- Beaucoup de déplacements, itinérance de l'équipe
- Grosse adaptation sur le terrain, parfois inconnu

Propositions pour le programme pédagogique : Se propose pour la relecture du projet

Territoire : Carte page suivante



TERRITOIRES D'INTERVENTION DU C PIE LOIRE ET MAUGES



- Communes d'intervention (25)
- Limite régionale
- Limites départementales
- Cours d'eau principaux
- Bassin versant de la Sèvre Nantaise

0 5 10 15
Kilomètres

CPIE Nantes - Ecopôle



PAYS DE NANTES

Coordonnées :

17, rue de Bouillé
44000 Nantes
Tél : 02 40 48 54 54

Courriel : contact@ecopole.com

Site internet : www.ecopole.com

Statut :

- Association loi 1901
- Reconnu d'utilité publique
- Membre du Groupe Régional d'Animation et d'Initiation à la Nature et à l'Environnement (GRAINE) Pays de la Loire

Date de création : Créé en 1999, devenu CPIE en 2003

Directeur : M. Christophe LACHAISE

Equipe : 10 salariés dont 2 animatrices (Virginie DANILO, Céline MERAND)

Missions	Actions
Informier le public Promouvoir l'écotourisme Développer et coordonner des projets éducatifs Concevoir des animations	Animer le centre de ressources Editer un carnet de balade Coordonner un réseau d'acteurs du développement durable Réaliser des actions d'éducation à l'environnement Prêter des outils pédagogiques

Part de la pédagogie dans la structure : 20 %

Publics : Scolaires, grand public

Sollicitation :

Ce sont les écoles qui sollicitent Ecopôle pour les aider à aborder des thèmes environnementaux en classe. Les écoles font rarement appel à Ecopôle pour des animations

Ce sont les communes qui sollicitent Ecopôle pour des animations

Les contacts s'effectuent en juin et septembre

Nombre moyen de classes / d'élèves / d'établissements par an :

400 interventions environ en 2008, soit 9000 élèves sensibilisés

Durée des animations :	Période d'intervention
½ journée	Printemps et automne en extérieur Hiver en intérieur

Pourcentage d'école ayant un projet sur le long terme : 75 %

Tarifs : 150 € la ½ journée

Thèmes développés

Faune, flore	Développement durable
Bruit	Ecologie urbaine
Commerce équitable	Ecogestes
Eau (spécialité)	Visite de station
Déchets	Air (spécialité)
Energie	

Supports utilisés

Malles
Vidéos
Expositions
Visites d'usines
Milieux naturels

Partenaires pédagogiques	Partenaires financiers
Tout le réseau *(liste page 18)	Nantes métropole Conseil général 44 Agence de l'eau Loire-Bretagne Fondation Nature & découverte Fondation Nicolas Hulot Banques

Problèmes / difficultés rencontrés :

- Manque d'outils pédagogiques
- Expositions pas très variées, inadaptées pour les tous petits

Proposition pour le programme pédagogique :

- Créer des outils à la portée des enfants
- Discuter ensemble
- Associer les communautés de communes et les bassins
- Contacter les inspections académiques
- Associer les structures nationales (DIREN, ADEME)

Territoire : Carte page suivante

*

Environnement et développement durable :

ADDA (Association pour le Développement Durable par l'Alimentation)
Alisée
Anim'action
Araïs
ATAO
Bolivia Inti Sud Soleil
CEDD (Consommation Et Développement Durable)
CFP Carquefou
Chambre d'agriculture de Loire-Atlantique
CLCV (Confédération de la Consommation, du Logement et du Cadre de Vie – union départementale 44
Chantier vert environnement
CFPPH Le Grand Blottereau (lycée horticole)
Compostri

Tourisme :

ACCAM (Association culturelle du canal maritime de la Basse-Loire)
Au gré des vents
Association du développement touristique du Pays de Châteaubriant
Canoë kayak club Vertou
Centre socioculturel de l'Allée verte
Comité départemental Randonnée pédestre de Loire-Atlantique
Dyna-Mots

Education loisirs :

Accoord
Les amis des écoles laïques de Brains
ARPEJ (Association de Rezé pour un projet éducatif jeunesse)
L'arbre voyageur
ASSOPLUME

Croque Jardin
CycloCab
Du jardin au paysage
Ecoburo
Eco-Rev
En cours de route
Espace escargots
Estuarium
ET SI ON S'ACTVAIT ?
La fabrique du libre
Fédération départementale des CIVAM (Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural)
Groupement des agriculteurs bio (GAB) 44
Grain de pollen
Héol – la maison autonome
Humus 44
Les jardins d'Errand
L.E.G.T.A.P de Briacé (lycée agricole)

Feuilles d'herbe
Golf de Nantes-Carquefou
GREETERS de Nantes
Le jardin de Mélisse
Loire en scène
Les mains dans la terre, le nez en l'air
Maison du tourisme
Musée Benoist Maison de la forêt
Musée du vignoble nantais
Office de tourisme de Le Loroux Bottereau
Office de tourisme de Machecoul

Centre de loisirs de Saint-Gildas des Bois
La Clé des champs
Corto Loisirs
Dans un moulin
Fédération des amicales laïques 44
Ferme de la Puillière
Ferme de la Sordais

Etablissement public local
Jules Rieffel
Matière première formation
Naonett
NAPCE (NORDSUD Agir Pour le Commerce Equitable)
Observatoire de la Décision publique
Parcs jardins et paysage de Loire-Atlantique
Les petits princes
Serre ondine
Simb
Solutions 21
Les rencontres du fleuve
Trocantons
Terre des plantes
Végétale passion
Vélocampus
Viridian
VLO (Vignoble Loisirs Organisation)

Office de tourisme de Montjean sur Loire
Office de tourisme de Paimboeuf
Office de tourisme de Piriac-sur-mer
Office de tourisme de Saint-Molf
Office de tourisme de la Brière
Rêves de Loire
Terre de sel
Tourisme et développement solidaire

Francas 44
Gaia
IME Moissons Nouvelles
Nantes action périscolaire
OGEC (Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique) de la Chesnaie
Orange bleu
Les petits débrouillards

Nature :

Alguistes du Castelli
Bourdaines Nature
Les amis de la Terre
Bretagne Vivante
La Châtaigne d'eau

Groupe Nature
environnement
Hirondelle
J.A.R.D.I.N.E.

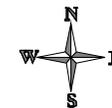
LPO (Ligue de Protection
des Oiseaux) 44
Société des sciences
naturelles de l'Ouest de la
France

Autres adhérents :

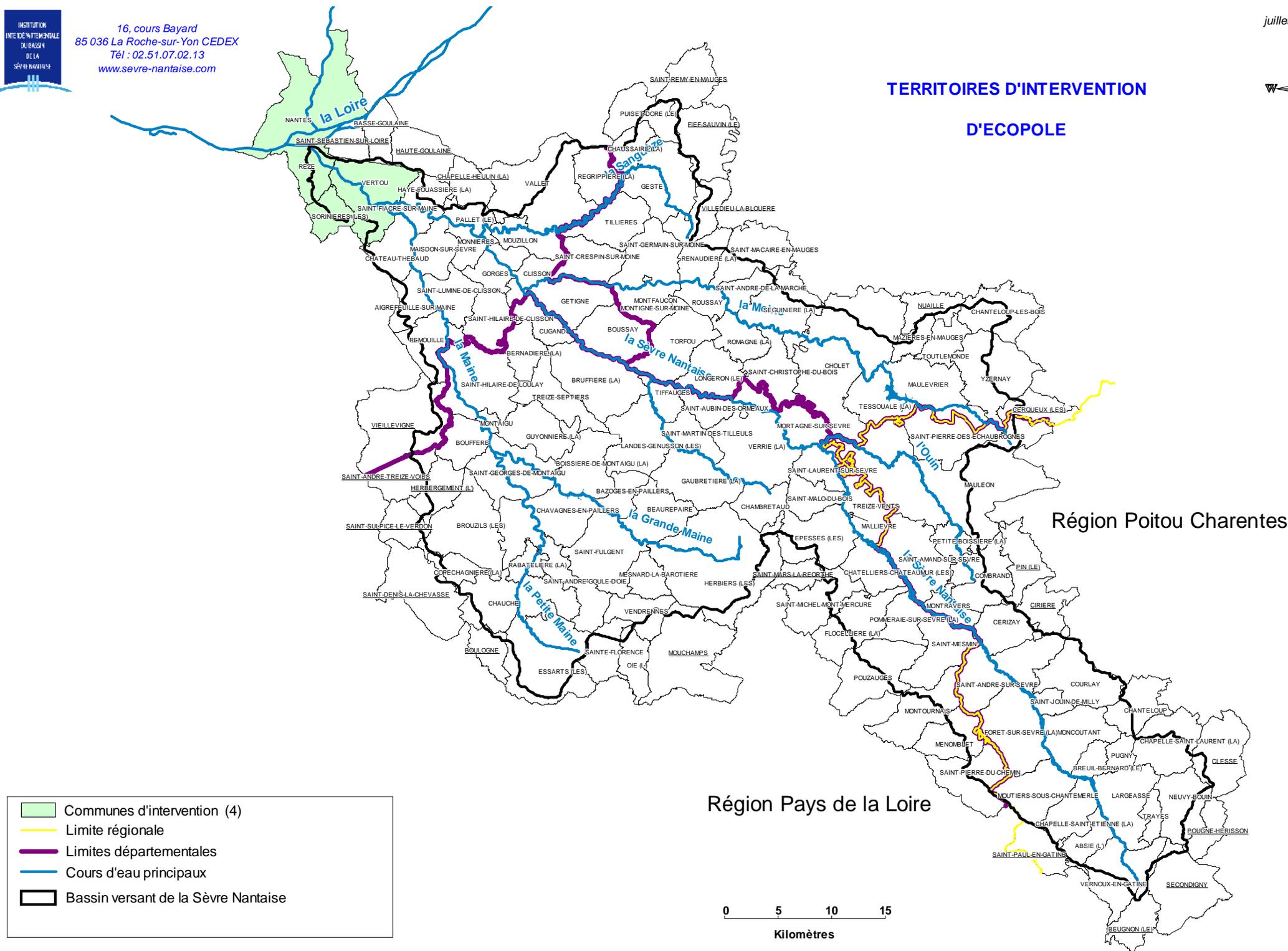
AFPA CROP (Association
de Formation
Professionnelle des Adultes
Centre Régional
d'Orientation
Professionnelle)
Centre socio-culturel Sillon
de Bretagne
ATLANTIC CINE SARL
Association socio-éducative
du lycée Maillard
Cycles Livraisons Services
(CLS)
Collège Bellestre (Bouaye)
Collège Lucie Aubrac
(Vertou)

Comité d'entreprise EDS
ANSWARE
Communauté de communes
Sèvre, Maine et Goulaine
Ecole Notre-Dame de
Lourdes (Nantes)
Ecole publique Longchamp
III (Nantes)
Ecole Sainte Jeanne d'Arc
(Saint Lumine de Clisson)
Ecole Notre Dame (Rezé)
Ecole Publique Longchamps
(Nantes)
Edit de Nantes habitat
jeunes
Foyer socio-éducatif du
collège Gutenberg

Mairie de Couëron
Mairie de la Montagne
Mairie d'Orvault
Mairie de Sainte Luce sur
Loire
Mairie de Saint Herblain
Mairie de Saint Philbert de
Grand Lieu
Mairie de Savenay
UNSFA 44
Théâtre des sept lieux
S2ER (Sobriété Energétique
Energies Renouvelables)



TERRITOIRES D'INTERVENTION D'ECOPOLE



- Communes d'intervention (4)
- Limite régionale
- Limites départementales
- Cours d'eau principaux
- Bassin versant de la Sèvre Nantaise

Région Pays de la Loire

Région Poitou Charentes





CPIE Sèvre et Bocage

(Maison de la vie rurale)



Coordonnées :

Maison de la Vie Rurale
85700 LA FLOCELLIÈRE
Tél : 02 51 57 77 14

Courriel : maison-vie-rurale@wanadoo.fr
Site internet : www.maison-vie-rurale.com

Statuts : - Association loi 1901
- Reconnu d'utilité publique

Date de création : 1993, devenu CPIE en 2000

Directeur : M. Laurent DESNOUHES

Equipe : 11 salariés dont 1 responsable actions pédagogiques environnement (Olivier FLEURY) et 1 chargée d'animation environnement (Marie-Jeanne BAUDEAIS)

Missions	Actions
Chercher	Etudes, aménagements et interprétation de milieux naturels (Diagnostics environnementaux, Expertises, etc.)
Développer	Projets de sites (jardin, exposition, éducation à l'environnement) Projets de territoire
Transmettre	Formations professionnelles Suivis de clubs nature Education et sensibilisation à l'environnement et au développement durable

Part de pédagogie dans la structure : 80 % (moyenne de 3 animations, mais varie entre 2 et 7 animations). Environ 65 classes suivies à l'année

Publics : Scolaires (maternelles aux étudiants), grand public, techniciens municipaux, associations

Sollicitation : Ce sont les collectivités et Vendée Eau qui contactent les écoles lors d'un programme, entre la fin et le début de l'année scolaire

Nombre moyen de classes / d'élèves / d'établissements par an :

300 (scolaires) dont 100 en clubs nature
10000 ½ journée animations tous les publics confondus

Durée des animations :	Période d'intervention
½ journée	Tout au long de l'année, surtout automne et printemps

Pourcentage d'école ayant un projet sur le long terme : Non renseigné

Tarifs : Gratuité pour les écoles quand les actions sont inscrites dans des programmes ; sinon, environ 170 € la ½ journée

Thèmes développés

L'eau (spécialité) :

- Eau domestique
- Eau du jardin
- Eau dans le paysage

- Le jardin
- Le paysage
- Les milieux naturels
- La faune
- La flore
- Les déchets
- Les changements climatiques
- Energie (spécialité))

Supports utilisés

- Malles
- Outils faits maison
- Milieux naturels
- Jardin

Partenaires pédagogiques	Partenaires financiers
Fédération de pêche de Vendée Vendée Eau Communauté de communes de Chantonay Communauté de communes de Pouzauges Associations locales (18) Les municipalités Des particuliers (rencontres d'acteurs)	Ministère de l'environnement Ministère de la culture Conseil régional Pays de la Loire Conseil général 85 Vendée Eau (programme EVE) Jeunesse et sport (club nature) Communauté de communes de Chantonay Communauté de communes de Pouzauges

Problèmes / difficultés rencontrés : Certains thèmes plus ou moins difficiles à aborder

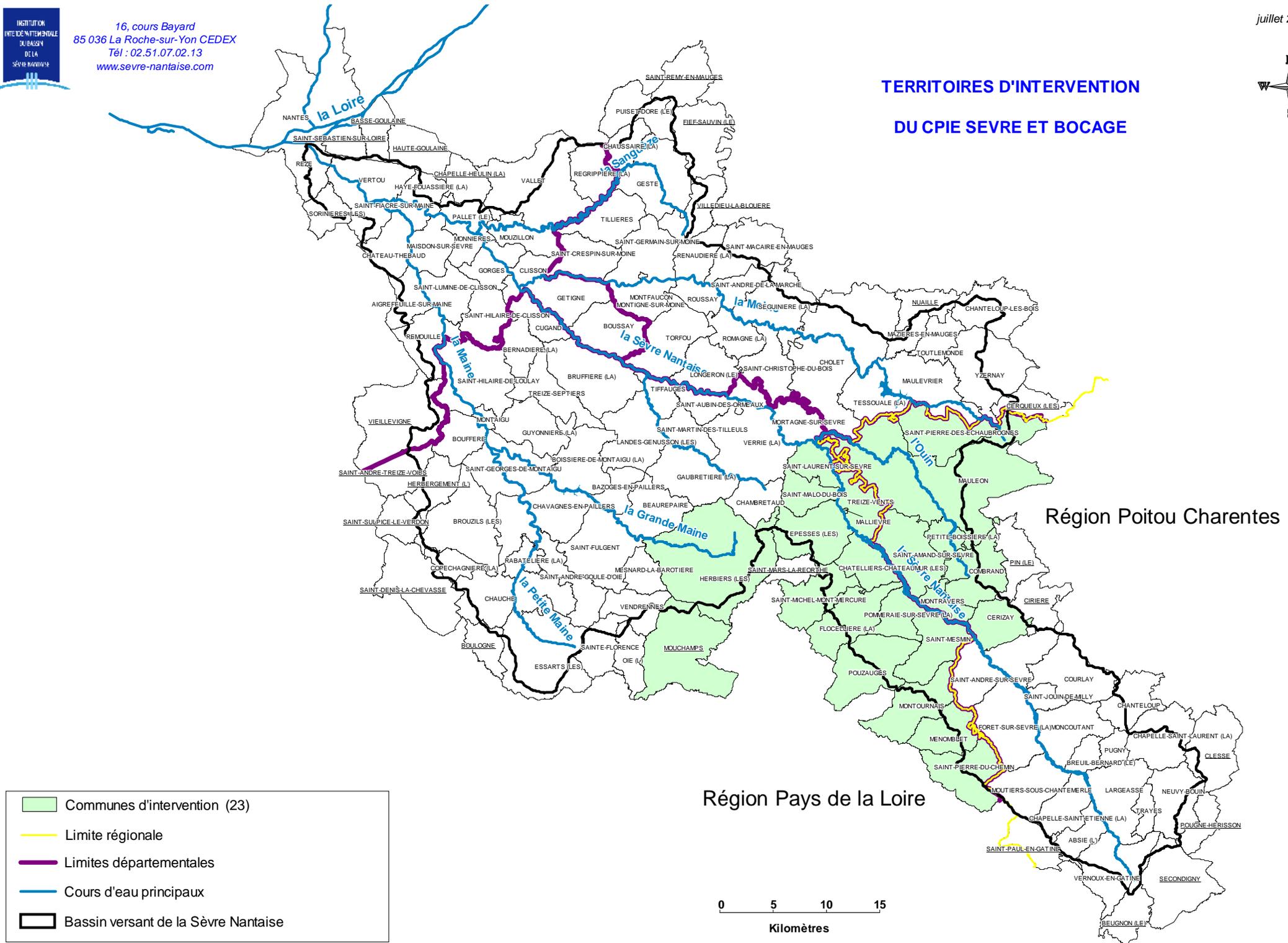
Propositions pour le programme pédagogique :

- Création de séjours itinérants
- Associer d'autres structures
- Se propose de faire parti du comité de pilotage
- Se propose en tant que coordinateur plutôt qu'animateur
- Proposer plusieurs formules

Territoire : Carte page suivante



TERRITOIRES D'INTERVENTION DU CPIE SEVRE ET BOCAGE



- Communes d'intervention (23)
- Limite régionale
- Limites départementales
- Cours d'eau principaux
- Bassin versant de la Sèvre Nantaise

Région Pays de la Loire



DEUX-SEVRES NATURE ENVIRONNEMENT (DSNE)



Coordonnées :

7 rue Crémeau
79000 NIORT

Tel : 05 49 73 37 36

Courriel : contact@dsne.org

Site internet : www.observatoire-environnement.org/dsne

Statut : - Association loi 1901

- Membre du Groupe Régional d'Animation et d'Initiation à la Nature et à l'Environnement (GRAINE) Poitou-Charentes

Date de création : 1969

Directeur : M. Nicolas COTREL

Equipe : 5 salariés dont 1 animateur, M. Thomas LUZZATO

Missions	Actions
Protection et valorisation de la nature et de l'environnement	Inventaires faunistiques, floristiques et habitats Débats publics (commissions environnementales) Sensibilisation du public Diagnostics écologiques

Part de pédagogie dans la structure : 50 %

Publics : Grand public, scolaires (rares), formations

Sollicitation : C'est DSNE qui démarche dans le cadre d'un projet

Nombre moyen de classes / d'élèves / d'établissements par an :

10 interventions par an

Durée des animations :	Période d'intervention
½ journée journée	Printemps

Pourcentage d'école ayant un projet sur le long terme : Non communiqué

Tarifs : 50 € par heure

Thèmes développés

Faune
Flore
Zones humides

Supports utilisés

Fiches / carnets de terrains
Cartes
Jeux

Partenaires pédagogiques	Partenaires financiers
CPIE Gâtine Poitevine Groupe ornithologique Deux-Sèvres	Union Européenne Région Poitou-Charentes Conseil général 79 Direction Régionale de l'Environnement (DIREN) Poitou-Charentes Agence de l'eau Adour Garonne

Problèmes / difficultés rencontrés : La prise de contact avec les écoles est difficile

Proposition pour le programme pédagogique : Pas intéressé pour intégrer le programme pédagogique

Territoire : Non inclus dans le bassin versant de la Sèvre Nantaise

ECOLE DEPARTEMENTALE DU PATRIMOINE



Coordonnées :

Route de La Guyonnière
La Migeonnière
85 600 SAINT GEORGES DE MONTAIGU
Tél : 02 51 42 03 32
Fax : 02 51 42 06 22
Courriel : edphn.maisonriviere@cg85.fr
Site internet : edp.vendee.fr

Statuts : Service du Conseil Général de Vendée

Date de création : 2000

Responsable : M. François DEMURGER

Equipe : 1 médiatrice, Elisabeth BIOTEAU

Missions	Actions
Développer l'intérêt pour le patrimoine historique, naturel et environnemental de la Vendée Construire un projet en lien avec l'éducation au patrimoine et à l'environnement	Non communiquée

Part de pédagogie dans la structure : Non communiquée

Publics : Scolaires

Sollicitation : En juin, l'Ecole Départementale du Patrimoine envoie par courriel des catalogues d'animations, puis si les écoles sont intéressées, elles prennent contact.

Nombre moyen de classes / d'élèves / d'établissements par an : 2500 élèves

Durée des animations :	Période d'intervention
½ journée séjour (2 à 5 jours)	Entre mi-mars et fin novembre

Pourcentage d'école ayant un projet sur le long terme : Non communiqué

Tarifs :

Formule	Durée	Tarifs du 01/11 – 31/03	Tarifs du 01/04 – 31/10
Découvreur (D)	½ j	2 € par élève	3 €
Explorateur (Ex)	½ j	3 €	4 €
Savant (S)	1 j	4 €	5 €
Expert (Et)	1 j	5 €	6 €
Odysée (projet année) (O)	2 à 5 jours (consécutif ou fractionné)	Selon les activités choisies	
Classe du patrimoine	5 j consécutifs	22 €	27 €

Thèmes développés

L'eau, source énergie (Et)
Arbres du bocage en herbier (S)
Centre de découverte de la Maison de la rivière (D)
Petit animal cherche son chez soi (S)
Jojo le crapaud et ses amis (Ex)
La vie secrète de la rivière (Ex)
Et « aux milieux » coule une rivière (D)
Pour une eau de qualité (S)
L'eau, de la source à la mer (S)
Jouez avec les plantes (Ex)

Supports utilisés

Epuisettes
Maquettes
Moulin
Malles pédagogiques
Livrets
Matériels d'observation
Outils créés en interne

Partenaires pédagogiques	Partenaires financiers
Maison de la rivière La Cicadelle Artiste peintre	Conseil général 85

Problèmes / difficultés rencontrés : Non communiqué

Proposition pour le programme pédagogique : Faire des projets sur le long terme

Territoire : Non communiqué

HUMUS 44



Coordonnées :

8, allée du Patis Forestier
44115 Haute Goulaine
Tél/fax : 02 40 06 16 62
Courriel : humus44@free.fr
Site internet : www.humus44.org

Statuts :

- Association loi 1901
- Membre du Groupe Régional d'Animation et d'Initiation à la Nature et à l'Environnement (GRAINE) Pays de Loire
- Agréée Jeunesse et Sport
- Reconnue d'utilité publique

Date de création : 2001

Président : M. Gérard MARTIN

Equipe : 1 salariée et de nombreux bénévoles

Missions	Actions
Informier, sensibiliser et éduquer le grand public à la sauvegarde de l'environnement	Festival annuel d'écologie (Nature en fête) Diffusions de fiches pédagogiques Animation auprès des scolaires Location de toilettes sèches.

Part de pédagogie dans la structure : Non communiquée

Publics : Scolaires, grand public (majorité)

Sollicitation : Ce sont les écoles qui les sollicitent

Nombre moyen de classes / d'élèves / d'établissements par an :
5 – 10 classes par an

Durée des animations :	Période d'intervention
Une ½ journée	Tout au long de l'année, surtout automne et printemps

Pourcentage d'école ayant un projet sur le long terme : Non communiqué

Tarifs : 50 € pour 3h d'animation ; 150 € pour la journée par l'animation WC ; kit fiches pédagogiques : 2,5 €

Thèmes développés

Eau (spécialité)
Alimentation
Réchauffement climatique
Jardinage
Compostage
Toilettes sèches
Déchets ménagers
Couches lavables
Achats
Transports

Supports utilisés

Terrarium
Fiches pédagogiques
Jardinière
Compost
Toilettes sèches

Partenaires pédagogiques	Partenaires financiers
Fédération de pêche de Vendée Vendée Eau Communauté de communes de Chantonnay Communauté de communes de Pouzauges Associations locales Les municipalités Des particuliers (rencontres d'acteurs)	Conseil régional des Pays de la Loire Conseil général 85 Ville de Nantes Communes limitrophes

Problèmes / difficultés rencontrés :

Certains thèmes sont plus ou moins difficiles à aborder

Propositions pour le programme pédagogique : .

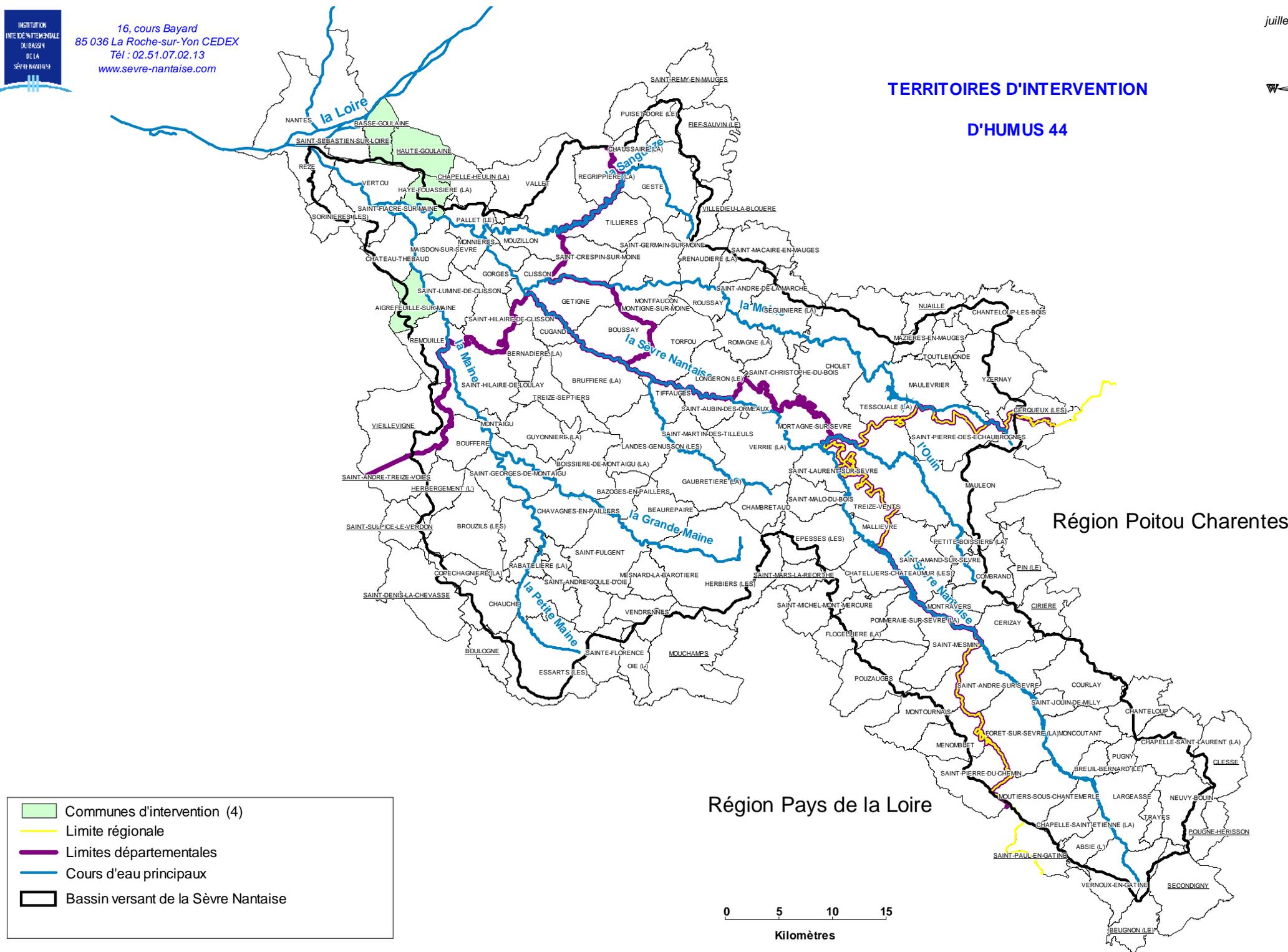
- Création de séjours itinérants
- Associer d'autres structures
- Se propose pour faire parti du comité de pilotage
- Se propose en tant que coordinateur plutôt qu'animateur
- Il faut proposer plusieurs formules

Territoire : Carte page suivante



TERRITOIRES D'INTERVENTION

D'HUMUS 44



- Communes d'intervention (4)
- Limite régionale
- Limites départementales
- Cours d'eau principaux
- Bassin versant de la Sèvre Nantaise

Région Pays de la Loire

Région Poitou Charentes



LA CICADELLE



Coordonnées :

La Boirie
85190 AIZENAY
Tel : 02 51 34 72 57
Courriel : cicadelle@free.fr
Site internet : cicadelle.free.fr

Statuts :

- Association loi 1901
- Membre du Groupe Régional d'Animation et d'Initiation à la Nature et à l'Environnement (GRAINE) Pays de la Loire
- Agréée Jeunesse et Sport

Date de création :

1992

Directeur :

M. Hervé GAUVRIT

Equipe :

12 salariés dont 10 animateurs

Missions	Actions
Créer ou recréer des liens entre la population et son environnement	Création de clubs nature (140) 2-3 clubs Connaître et Protéger la Nature 4 Clubs jeunes Animations scolaires

Part de pédagogie dans la structure :

98 %

Publics :

Enfants des clubs (majorité), scolaires, grand public

Sollicitation :

La Cicadelle sollicite les écoles dans le cadre de projets subventionnés. L'inverse est plus rare. Envoi de documentations à la rentrée scolaire

Nombre moyen de classes / d'élèves / d'établissements par an :

1265 interventions en 2007-2008

Durée des animations :	Période d'intervention
Variable	Entre septembre et fin mai (juin pour les voyages)

Pourcentage d'école ayant un projet sur le long terme :

Non communiqué

Tarifs :

Pour 2h – 2h30, c'est 110 €. Pour une animation ½ journée, c'est 140 €

Thèmes développés

Déchets
Energies
Qualité de l'eau
Développement durable
Faune
Flore
Jardin
Bruit
Réchauffement climatique
Mer

Supports utilisés

Malles
Déguisements
Marionnettes
Savoir-faire

Partenaires pédagogiques	Partenaires financiers
Maison de la rivière Cité des oiseaux Maison du mineur et de l'énergie CPIE Sèvre et Bocage Communauté de communes de Moine et Sèvre CPIE Loire et Mauges Vendée Eau Ecole départementale du patrimoine	Conseil général 85 Conseil régional Ville de Nantes Communautés de communes Vendée Eau Caisse d'Epargne Communes possédant un club nature

Problèmes / difficultés rencontrés :

- Formation du personnel
- Manque de financement
- Manque de temps d'observation
- Trouver des mares pour les animations

Proposition pour le programme pédagogique :

- Que les communes construisent des mares pour la pédagogie
- S'appuyer sur les structures existantes
- Pas de création de nouvelles structures
- Aide à la mise en relation avec les élus
- Elaboration d'un cahier des charges

Territoire : Carte page suivante

MAISON DE LA RIVIERE



Coordonnées :

802, Ferme de la Migeonnière (adresse postale)

85600 SAINT GEORGES DE MONTAIGU

Tél : 02 51 46 44 67

Fax : 02 51 48 81 64

Courriel : maison-riviere@terresdemontaigu.fr

Site internet : www.maisonriviere.terresdemontaigu.fr

Statuts : - Structure touristique de la Communauté de Communes Terres de Montaigu
- Membre du Groupe Régional d'Animation et d'Initiation à la Nature et à l'Environnement (GRAINE) Pays de Loire

Date de création : 2002

Responsable : M. Mathieu GASTINOIS

Equipe : 2 permanents (1 agent de la communauté de communes « Terres de Montaigu » ; 1 agent du Conseil Général de la Vendée pour l'Ecole Départementale du Patrimoine) et 4 saisonniers (agents de la communauté de communes « Terres de Montaigu » en contrat de 1 à 6 mois)

Missions	Actions
Education à l'environnement au tout public	Ballades guidées Visite du centre d'interprétation de la nature Location de barques

Part de pédagogie dans la structure : Non renseignée

Publics : Centres de loisirs, grand public

Sollicitation : Non renseignée

Nombre moyen de classes / d'élèves / d'établissements par an :

19000 visiteurs, dont 4000 avec le festival « Estivales de la rivière »

Durée des animations :	Période d'intervention
Variable suivant l'animation (1h à 3h)	Entre avril et début novembre

Pourcentage d'école ayant un projet sur le long terme : Non renseigné

Tarifs :	Visite du centre de découvertes	Balade en barque avec animateur	Forfait visite + balade en barque avec animateur nature
Adulte	4,5 €	5,5 €	7,5 €
Enfant de 6 à 13 ans	3 €	4 €	5 €
Enfant de moins de 6 ans	gratuit	3 €	

Thèmes développés

Centre de loisirs :

Balade guidée en barque
 Visite du centre de découverte
 Aventure « grandeur nature »
 Initiation à la pêche
 Atelier papier recyclé
 Les petites bêtes de la Grande Maine
 Land art
 Jouer avec la nature

Adultes / randonneurs :

Randonnée au fil de l'eau
 Découverte au fil de l'eau

Supports utilisés

Mallettes pédagogiques

Partenaires pédagogiques	Partenaires financiers
Ecole départementale du patrimoine La Cicadelle Artiste peintre	Communauté de communes de Terres de Sèvre

Problèmes / difficultés rencontrés : Non formulés

Propositions pour le programme pédagogique : Non formulées

Territoire : Non renseigné

PESCALIS



Coordonnées :

Route de Niort
79320 MONTCOUTANT
Tél: 05 49 72 00 01
Fax : 05 49 72 53 37
Courriel : boutique@pescalis.com
Site internet : www.pescalis.com

Statuts : - Société d'Economie Mixte (SEM)

Date de création : 2001

Responsable : Communauté de communes de Terre de Sèvre

Equipe : 1 animateur permanent, M. Damier FOURNIER et 6 animateurs saisonniers

Missions	Actions
Non renseigné	Pêche Education à l'environnement

Part de pédagogie dans la structure : Non renseignée

Publics : Scolaires (maternelles (50 %), primaires au BTS), grand public, personnes âgées, centres de loisirs

Sollicitation : Ce sont les écoles qui sollicitent Pescalis à partir de mars pour l'année en cours

Nombre moyen de classes / d'élèves / d'établissements par an : Non renseigné

Durée des animations :	Période d'intervention
journée (2h /2h)	Fin mars à fin octobre

Pourcentage d'école ayant un projet sur le long terme : Non communiqué

Tarifs :

Classe d'un même établissement	Tarif pour 1 activité. Pour 1 élève	Tarif pour 2 activités. Pour 1 élève
1 classe (30 élèves)	4,20 €	7,60 €
2 classes	3,80 €	6,90 €
3 classes	3,40 €	6,20€

Thèmes développés

Au fil de l'eau
De mare en mare
A la découverte des poissons
L'eau dans tous ses états

Supports utilisés

Aquarium
Epuisettes
Seaux
Jumelles
Cannes à pêche
Carnets ludiques

Partenaires pédagogiques	Partenaires financiers
Fédération de chasse Technicien de rivière (François CAILLEAUD)	Seulement pour la création du site, maintenant la structure est autonome

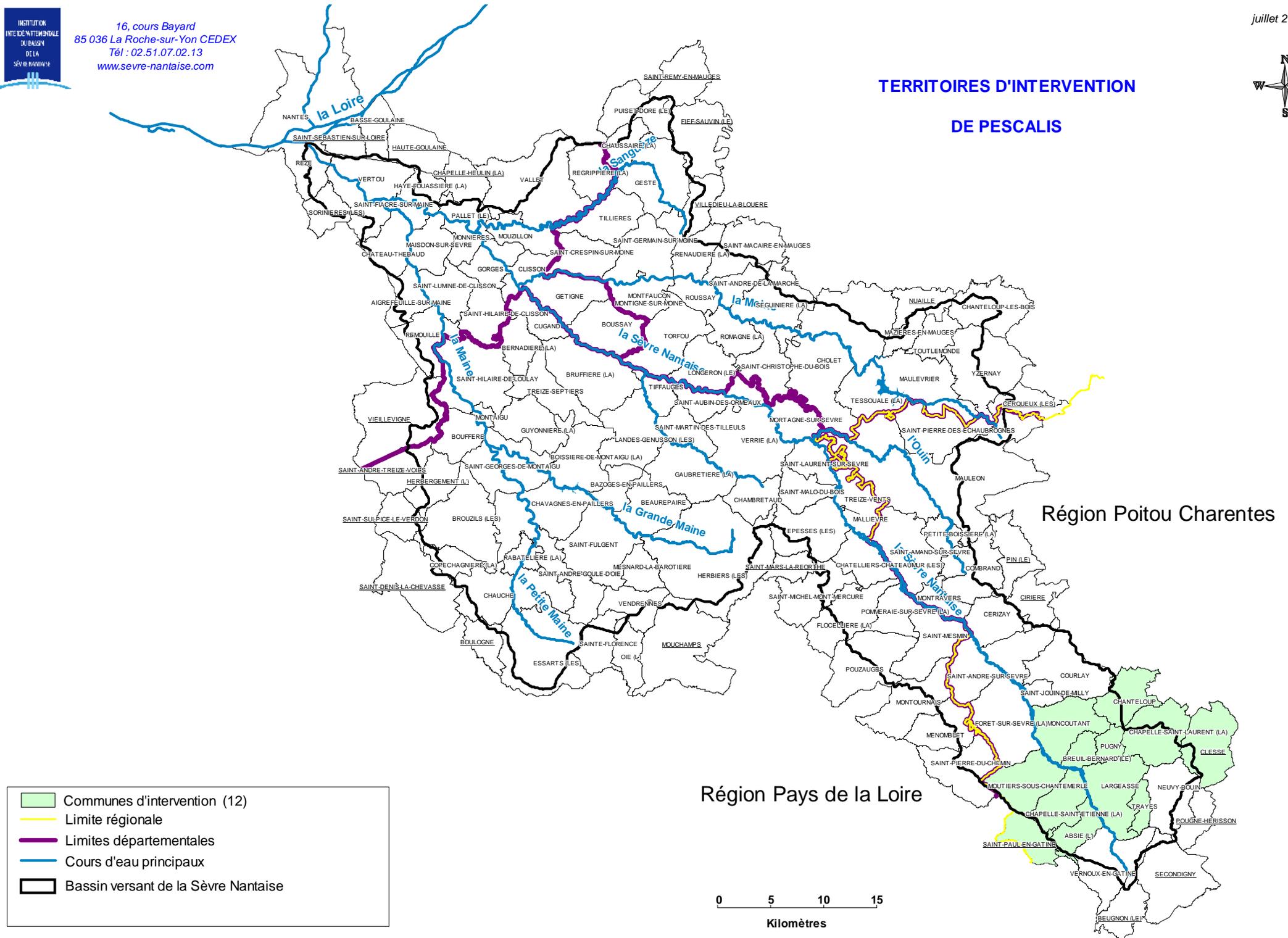
Problèmes / difficultés rencontrés : Manque d'outil et de panneaux pédagogiques

Propositions pour le programme pédagogique : Faire des projets sur le long terme

Territoire : Carte page suivante



TERRITOIRES D'INTERVENTION DE PESCALIS



- Communes d'intervention (12)
- Limite régionale
- Limites départementales
- Cours d'eau principaux
- Bassin versant de la Sèvre Nantaise

Région Pays de la Loire

Région Poitou Charentes



SEVRE ENVIRONNEMENT



Coordonnées :

Le Vieux Deffend
79140 MONTRAVERS
Tél : 06.89.41.56.48 (président)
06.81.74.03.65 (animateur)
Courriel : sevre-environnement@tiscali.fr
Site internet : -

Statuts : - Association loi 1901
- Association de Défense de l'Environnement, de la Qualité de l'Air et de l'Eau

Date de création : 2001

Président : M. Jean-Claude BRIANCEAU

Equipe : 1 animateur M. Roland BLANDIN

Missions	Actions
Education à l'environnement	Animations Formations Diagnostics environnementaux Aide aux collectivités Création de jardins potagers dans les écoles maternelles

Part de pédagogie dans la structure : 85 %

Publics : Maternelles aux écoles d'ingénieurs, Maison familiale et rurale, grand public, conseillers municipaux

Sollicitation : Sèvre environnement contacte et se déplace dans 190 établissements scolaires entre avril et septembre

Nombre moyen de classes / d'élèves / d'établissements par an :

81 interventions dans 30 établissements. 2578 élèves sensibilisés

Durée des animations :	Période d'intervention
½ journée journée pour la conclusion d'un projet à la semaine au Vieux Deffend	Tout au long de l'année

Pourcentage d'école ayant un projet sur le long terme : 90 %

Tarif : 120 € la ½ journée

Thèmes développés

L'eau :

Cycle naturel
Cycle domestique
Eau potable
Eaux usées
Pollutions

La biodiversité :

Le bocage, la haie et le paysage
L'arbre et la vie dans la forêt
Les mares
Le jardin potager
L'apiculture

Le développement durable :

Développement durable et solidaire
Energies renouvelables et économies
Gestion des déchets
Habitats HQE
Plan environnement des collectivités
Enquêtes publiques
Santé et environnement

Supports utilisés

Films

Dessins animés (« Ma petite planète chérie »)

Vidéoprojection

Mallette La Générale des Eaux

Jeu des 100 secrets

Partenaires pédagogiques	Partenaires financiers
Office national de la chasse CPIE Pays de Gâtine CPIE Sèvre et Bocage	Conseil général 79 Conseil régional Poitou-Charentes DIREN Poitou ?

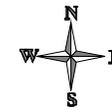
Problèmes / difficultés rencontrés :

- Usure des mallettes, du matériel...
- Manque de variabilité de l'offre des outils
- Financements en année civile
- Montage des dossiers de financements pour les écoles
- Temps de démarchage

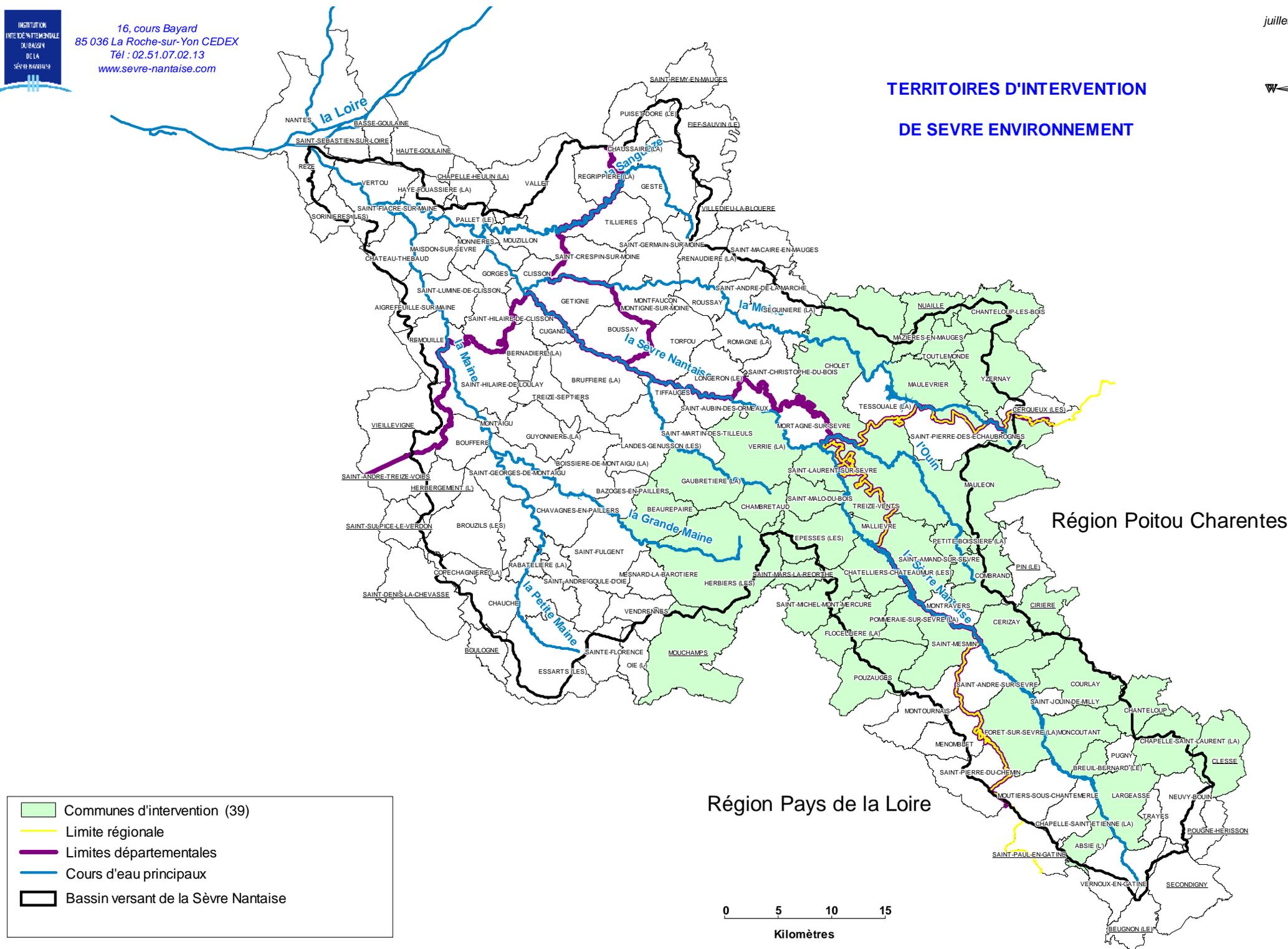
Proposition pour le programme pédagogique :

- Financement « coup de pouce »
- Pas de gratuité pour les écoles
- Pas de surplus de formalité
- Création de classe rivière

Territoire : Carte page suivante



TERRITOIRES D'INTERVENTION DE SEVRE ENVIRONNEMENT



Région Poitou Charentes

Région Pays de la Loire

- Communes d'intervention (39)
- Limite régionale
- Limites départementales
- Cours d'eau principaux
- Bassin versant de la Sèvre Nantaise



Compléments d'informations

☀ Public

Les structures d'éducation à l'environnement interrogées ont un public varié. Celui majoritaire est le monde scolaire (de l'école maternelle aux étudiants). Mais les écoles maternelles sont celles qui bénéficient le moins de possibilités d'animations. Il est difficile de créer des animations qui leur sont adaptées. Les thèmes possibles pour les élèves de maternelles sont peu nombreux en raison de leurs jeunes âges et de la complexité de certains sujets. Seul Pescalis a comme public majoritaire les écoles maternelles (50 % de leur public).

☀ Thèmes

En rassemblant les onze structures, trente-trois thèmes sont abordés. Les thèmes proposés dans plus de 50 % des structures sont : la faune, les pollutions et qualité de l'eau, les déchets, l'eau dans le milieu naturel, le bocage et la haie et les énergies.

Les animateurs ont chacun leur spécialité. En général, la biodiversité (faune et flore), l'eau et l'énergie sont les domaines de prédilection des animateurs. Les thèmes les plus appréciés dans le choix des animations sont le jardin, la faune, l'eau et l'énergie. Les thèmes les moins demandés sont la flore, les déchets et le bruit.

☀ Territoire

La répartition des structures sur le bassin versant de la Sèvre Nantaise n'est pas égale. La partie amont du bassin versant est bien couverte par les structures d'éducation à l'environnement. Dans la partie Ouest du bassin versant, le nombre de communes ayant des actions pédagogiques est faible ; les structures pédagogiques sont plus tournées vers Nantes et son agglomération. Mais les structures essaient de se partager le territoire, même si des chevauchements existent. Elles couvrent un territoire «écologique», c'est-à-dire qu'elles limitent leurs déplacements à environ 40 kilomètres autour de leurs permanences. Pescalis et la Maison de la Rivière sont des sites d'accueil, c'est donc le public qui se déplace pour assister à des animations.

PARTIE II :

PROPOSITIONS DE MISES EN PLACE DE
RESEAUX ET D' ACTIONS
PEDAGOGIQUES SUR LE BASSIN
VERSANT DE LA SEVRE NANTAISE

II.1 - Mise en réseau des structures d'éducation à l'environnement intervenant sur le bassin versant de la Sèvre Nantaise

II.1.1) Généralités

II.1.1.1 – Objectifs principaux

La mise en réseau des structures d'éducation à l'environnement permettra d'échanger sur leurs dispositifs respectifs. D'autres avantages peuvent être ajoutés si les membres du réseau travaillent sur des projets communs :

- la garantie de cohérence des actions mises en place par l'utilisation notamment de référentiels méthodologiques communs,
- la valorisation des actions notamment au travers d'outils de communication (presse, site internet, lettre d'information, brochure, etc),
- l'évaluation des résultats des animations pour ainsi permettre l'adaptation et l'amélioration des outils et des méthodes.

II.1.1.2 – Création d'un réseau d'animateurs d'éducation à l'environnement

Un annuaire des équipes de chaque structure devrait être réalisé pour favoriser les échanges. Ensuite, il faudrait nommer une personne ressource dans chaque structure et un coordinateur du réseau. Ce dernier s'occuperait du secrétariat – comptabilité du réseau, de la recherche de financement, de l'animation du réseau, de la communication (site internet, affiches, périodiques, etc), de la coordination des prestations de formation (assurées par les adhérents du réseau), de l'organisation des réunions de travail. Ces dernières ne doivent pas dépasser la fréquence d'une réunion par trimestre et éviter la période du printemps, déjà très chargée. L'ordre du jour peut être défini à la fois par le coordinateur et par les membres du réseau. Ces réunions permettraient d'échanger sur les différentes pratiques des structures, de mutualiser les informations et les méthodologies de travail et de travailler autour de projets communs.

Le réseau pourrait permettre de mutualiser les permanences lors d'un évènement et de proposer des formations sur, par exemple, des méthodes d'utilisation des outils pédagogiques, des thèmes choisis. Ces formations pourront être animées par un membre du réseau.

II.1.1.3 – Mise en réseau des outils

La mise en réseau passerait par la création un site ou une page Internet dédiée au réseau pour faciliter les échanges. Pourraient ainsi être présentés : les actualités du réseau (manifestations,

réunions, foire aux questions, problèmes rencontrés, etc), un forum, des informations, le catalogue des outils et des ressources pédagogiques ainsi qu'une banque de prêt. Les bases de données des autres réseaux (GRAINE Pays de la Loire, GRAINE Poitou–Charentes, Ecopôle, etc) pourront être ajoutées au catalogue. La vie du réseau, les projets en cours et autres pourraient soit être exposés sur le site internet, soit diffusés par une lettre d'information interne.

Tous les outils ne pouvant pas être numérisés (malles pédagogiques, jeux, etc), des mini-centres de ressources pourraient être mis en place dans des points stratégiques du territoire en plus des centres de ressources déjà présents sur le territoire (CPIE Sèvre et Bocage, Ecopôle). Afin de ne léser personne, il faudrait veiller à ce qu'il y ait la même chose dans chaque centre de ressources.

II.1.2) Utilité et faisabilité d'un réseau sur le bassin versant de la Sèvre Nantaise

II.1.2.1 – Utilité d'un nouveau réseau

Sur les treize structures d'éducation à l'environnement interrogées, seules trois ne font pas parties d'un ou plusieurs réseaux : l'Ecole départementale du patrimoine, Pescalis et Sèvre Environnement. La question de l'utilité d'un nouveau réseau se pose. L'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Nantaise pourrait plutôt adhérer à l'un de ces réseaux (GRAINE Pays de la Loire, GRAINE Poitou-Charentes, le réseau du CPIE Sèvre et Bocage et le réseau d'Ecopôle) et proposer à l'Ecole départementale du patrimoine, Pescalis et Sèvre Environnement de faire de même. Ces réseaux étant composés essentiellement d'associations, il serait peut-être plus approprié que se soit l'Association de la Sèvre Nantaise et de ses Affluents (ASNA) qui s'implique dans un réseau. Deux des structures d'éducation à l'environnement interrogées sont membres de l'Association de la Sèvre Nantaise et de ses Affluents (CPIE Loire et Mauges et Deux Sèvres Nature Environnement). Dans les statuts de l'Association de la Sèvre Nantaise et de ses Affluents (ASNA), un de ses buts est de concerter et d'informer les acteurs du bassin versant.

L'intérêt d'un réseau, entre l'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Nantaise (IIBSN) ou l'Association de la Sèvre Nantaise et ses Affluents (ASNA) et les structures d'éducation à l'environnement, serait renforcé par la mise en place de projets communs. D'autre part, le réseau permettrait à l'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre

Nantaise de faire passer des messages / thèmes se rapportant aux enjeux et au patrimoine du bassin versant de la Sèvre Nantaise, à différents publics, par l'intermédiaire des structures d'éducation à l'environnement. Ces messages / thèmes peuvent être de plusieurs ordres :

- La santé de l'Homme dépend de la santé de nos rivières
- La sauvegarde de la biodiversité et son fonctionnement
- Préserver et respecter les milieux aquatiques (rivières, zones humides, etc)
- Valoriser les cours d'eau et leur environnement
- Les services rendus par une rivière ou une zone humide en bon état et leurs fonctionnements
- La gestion quantitative de l'eau (inondation, étiage, prélèvement, continuité, etc)
- Le chemin de l'eau pour comprendre la valeur de l'eau et la sauvegarder (écogestes)
- Rivières d'hier, rivières d'aujourd'hui
- Découverte des patrimoines sur une commune
- Moulins et usines de la Sèvre Nantaise : un patrimoine industriel

II.1.2.2 – Faisabilité de la mise en réseau des outils

L'échange des outils pédagogiques non numérisables semble difficile au vue de la dispersion des structures d'éducation à l'environnement sur le bassin versant de la Sèvre Nantaise. Il serait peut-être plutôt envisageable d'aider financièrement les structures à acquérir certains outils (malles, jeux, ouvrages, etc).

II.2 – Echanges amont – aval entre les écoles du bassin versant

II.2.1) Exemple

Un contact avec la directeur de l'association Eaux et Rivières de Bretagne a permis d'avoir un exemple d'échange entre écoles. Ce programme d'échanges s'inclut dans l'action d'éducation à l'environnement de l'association.

Suivant le thème de projet que choisissent les écoles, la notion de bassin versant est plus ou moins importante (exemple : le cycle de vie du saumon). Pour faciliter la compréhension de cette notion, Eaux et Rivières de Bretagne propose aux enseignants de correspondre avec une école située à l'aval ou à l'amont du bassin versant, suivant la situation. L'échange se fait sur

la base du volontariat. Il peut se concrétiser de différentes façons : correspondance par lettre, création d'un blog ou d'un site internet commun, etc.

L'échange entre les écoles peut se conclure par un séjour dans la commune de l'école jumelée. Les enfants de l'école « accueil » peuvent faire visiter « leur » rivière ou au moins participer à la préparation des visites.

Selon l'association, il n'y a pas de formalité à effectuer auprès des académies. Il est tout de même conseillé de contacter les différents inspecteurs académiques pour bénéficier de leur aval, de leur soutien et de la reconnaissance du projet.

D'un point de vue apprentissage, l'échange entre les écoles permet de travailler l'écriture, le relationnel et de vérifier que les enfants ont bien compris le projet. C'est un travail concret que les enfants apprécient souvent.

Par ailleurs, il faudrait peut-être prendre contact avec M. Arnaud CLUGERY (délégation du Finistère à Eaux et Rivières de Bretagne), absent lors de l'étude, pour avoir un complément d'informations.

II.2.2) Application sur le bassin de la Sèvre Nantaise

Sur le bassin de la Sèvre Nantaise, il y a 359 écoles maternelles et primaires, 84 collèges et 62 lycées.

Les échanges entre les établissements scolaires de l'aval et de l'amont du bassin versant de la Sèvre Nantaise pourraient être proposés aux écoles lors de la mise en place d'un programme pédagogique sur l'ensemble du bassin. La prise de contact pourrait se faire à l'aide des animateurs des structures d'éducation à l'environnement, animant le programme pédagogique dans chacun des établissements.

Contacts :

➤ Inspecteur académique Loire-Atlantique

M. Bernard JAVAUDIN

Tél : 02.51.81.74.57

Fax : 02.51.81.68.57

Courriel : ce.cab44@ac-nantes.fr

➤ Inspecteur académique Maine-et-Loire

Mme Françoise FOURNERET

Tél. : 02 41 74 34 78

Fax : 02 41 44 29 14

Courriel : ce.cabinet49@ac-nantes.fr

➤ Inspecteur académique Deux-Sèvres

Mme Annaïk LOISEL

Tel : 05.49.77.11.11

Courriel : cabinet.ia79@ac-poitiers.fr

➤ Inspecteur académique Vendée

M. Michel-Jean FLOC'H

Tél. 02.51.45.72.01

Courriel : ce.ia85@ac-nantes.fr

II.3 – Mise en place de classe rivière

II.3.1) Principes généraux

Les classes rivières ont pour buts principaux de :

- découvrir l'eau à travers la pratique d'activités expérimentales,
- découvrir le milieu aquatique d'un point de vue géographique (bassin versant, cycle de l'eau, etc), physique (courant, débit, etc) ou biologique (écosystème, faune, flore, etc)
- connaître les fonctions et usages de l'eau en rivière,
- comprendre l'importance vitale de l'eau, l'action de l'Homme sur le milieu aquatique et les actions pour remédier à ces impacts.

En fonction de ces buts, plusieurs activités sont possibles : lecture de paysage, étude du milieu naturel, observation de la faune et la flore, analyse de la quantité et de la qualité de l'eau, approche scientifique, sensorielle de l'environnement, représentations des enfants sur les cours d'eau et sur le paysage qui en découle, réalisation de cours d'eau afin de comprendre les notions de perméabilité et d'imperméabilité, de pente, d'érosion et de bassin versant et de savoir différencier les notions de crue et d'inondation. D'autres activités peuvent être proposées, notamment en s'inspirant des différents exemples exposés dans la partie suivante.

II.3.2) Exemples de classe rivière

II.3.2.1 – Les Classes Loire

II.3.2.1.1 – Contexte

Les Classes Loire font parties du Programme Interrégional Loire Grandeur Nature. Les partenaires faisant parti de ce programme sont l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, l'Etat et l'EPTB Loire. Ils se sont engagés à faire adhérer, partager et découvrir aux plus jeunes les richesses du patrimoine naturel et culturel ligérien et leur faire prendre conscience de leur appartenance à un bassin hydrographique (convention cadre signée le 21 décembre 2000).

II.3.2.1.2 – Organisation

Pour que les projets pédagogiques créés par les établissements scolaires puissent être labellisés « Classes Loire », il faut respecter un certain nombre de critères :

- un contenu pédagogique centré sur la découverte du patrimoine ligérien sous ses formes multiples, à définir par l'équipe enseignante, en fonction des programmes et des besoins et attentes des élèves,
- un projet pédagogique conduit sur la durée (au moins sur un trimestre),
- une approche pluridisciplinaire,
- un recours à de ressources extérieures : structures d'accueil (musées, Maisons de Loire, centres d'hébergement agréés.), personnes ressources (associations, administrations compétentes.), outils pédagogiques (mallettes, outils multimédia, documentation.) ;
- une restitution sous la forme choisie par le groupe élèves/enseignants : Cd-rom, carnet de route, exposition, pages web...

Les projets sélectionnés, tout en laissant une liberté pédagogique aux enseignants, doivent aborder au moins deux des quatre enjeux prioritaires (inondation, eau-espace-espèces, patrimoine, connaissance) du plan Loire 2007 - 2013.

II.3.2.1.3 – Finalités de la classe Loire

Une restitution du projet est demandée. Cependant, il n'y a pas, pour le moment, de valorisation de ces projets, ni d'exploitation. L'EPTB a pour objectif de rassembler ces restitutions sur, un site internet, par exemple.

II.3.2.1.4 – Financements

Les projets peuvent bénéficier de financements publics de l'EPTB Loire.

Les dépenses susceptibles d'être prises en compte par l'EPTB Loire sont les suivantes :

- frais de déplacement,
- frais d'hébergement,
- dépenses liées à l'acquisition de matériel pédagogique et d'outils nécessaires à la réalisation du projet,
- dépenses liées au travail réalisé par les élèves (par exemple création d'un site Internet...)
- prestations pédagogiques fournies par un autre organisme.

Les classes Loire sont subventionnées à hauteur de 500 € maximum par projet. Le budget total alloué aux classes Loire est de 30 000 € par an, ce qui représente environ 60 projets.

Un règlement d'attribution a été élaboré (annexe I). De même, une charte entre les différents acteurs a été signée (annexe II).

II.3.2.1.5 – Bilan

Depuis 2001, plus de 300 classes ont bénéficié de classes Loire. L'EPTB ne fait pas de publicité sur le programme car il a peur de ne pas pouvoir répondre à la demande (il y a au moins 10 000 établissements scolaires sur le bassin de la Loire).

Contact :

➤ Etablissement Public Loire

M. Renaud COLIN

3, Avenue Claude Guillemin

BP 6125

45061 - ORLEANS CEDEX 2

Tél : 02.38.64.38.38 (standard)

Fax : 02.38.64.35.35

Courriel : direction@eptb-loire.fr

Site web : http://www.eptb-loire.fr/classes_loire/index.asp

II.3.2.2 - Les classes rivières à Chalon-sur-Saône

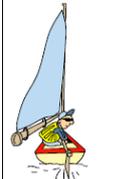
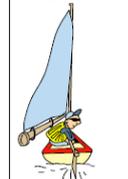
II.3.2.2.1 – Contexte

Trois classes de Chalon-sur-Saône 1 et trois classes de Chalon-sur-Saône 2 ont suivi pendant un trimestre un cycle d'activité voile. Voulant approfondir l'activité et la développer autour d'un thème lié à l'environnement, elles participent à une semaine de classe rivière à dominante voile.

II.3.2.2.2 – Organisation

Le pôle sciences a un partenariat avec la ville de Chalon-sur-Saône et avec l'agglomération du Grand Chalon. Le pôle sciences met à disposition des écoles différents animateurs suivant leurs compétences : sciences, voile, patrimoine. L'organisation des activités pendant la semaine est choisie par l'enseignant avec soit voile le matin, soit l'après-midi.

Deux sessions de classes rivières sont planifiés : trois semaines en septembre et quatre semaines en mai. Il y a deux classes qui peuvent faire conjointement la classe rivière, par semaine. En moyenne, douze écoles bénéficient de classe rivière par an.

LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Séquence météo ▪ Atelier ▪ Observation du site. ▪ Collecte d'organismes biologiques ou prélèvements 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Séquence météo ▪ ½ journée Pôle de ressources Sciences 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Séquence météo ▪ ½ journée Maison de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Séquence météo ▪ ½ journée Pôle de ressources ou sur site pour observation et prélèvements 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Séquence météo ▪ ½ journée Visite d'une écluse à Chalon sur Saône : une ville étroitement liée à sa rivière (Maison du patrimoine)
PIQUE - NIQUE VOILE 	PIQUE - NIQUE VOILE 	PIQUE - NIQUE VOILE 	PIQUE - NIQUE VOILE 	PARTENAIRES : - Educateurs Voile - Maison de l'environnement - Pôle de ressources Sciences
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Séquence météo ▪ Bilan et prévisions pour la journée suivante 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Séquence météo ▪ Bilan et prévisions pour la journée suivante 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Séquence météo ▪ Bilan et prévisions pour la journée suivante 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Séquence météo ▪ Bilan et prévisions pour la journée suivante 	

Voici le détail des activités proposées lors de la classe rivière :

☀ *Le cycle de l'eau*

Travail avec la maquette disponible au Pôle science :

- d'où vient l'eau du plan d'eau ou de la rivière ?
- où va cette eau ?
- changement d'état : évaporation, condensation (pluie, nuages), gel et dégel (neige, fonte des glaces...)
- éléments naturels : montagnes, mer, lacs, cours d'eau, pente, vent...
- pourquoi l'eau de pluie venant de la mer n'est pas salée ? (mélanges et solutions)

☀ *L'environnement, le milieu*

- l'eau : d'où vient l'eau du robinet ? (station de pompage, château d'eau)
comment l'eau usée peut être retraitée avant d'être rejetée dans la nature ?
qualité de l'eau, traitement des eaux, pollutions : recherche documentaire sur la pollution ; les différentes sources de pollution des eaux (agriculture, rejets domestiques, pollution de négligence, pollution industrielle courante ou accidentelle)
les courants et écluses : démonstration possible avec un aquaplay (annexe III) disponible au Centre de Ressources de Chalon-sur-Saône
- la faune et la flore : les rives : quelles plantes, quels arbres, quels animaux trouvent-t-on sur les rives de la rivière ou du plan d'eau ? (recherche documentaire)

l'eau : quelles plantes trouvent-t-on dans l'eau ? Quels animaux aquatiques pourraient-on y trouver ? (lacs, étangs, mares, cours d'eau) ; recherche documentaire, observation directe, prélèvements.

du têtard à la grenouille : les différentes étapes, étude documentaires, découverte en direct à l'aide de vivariums, prélèvements lors des séances de voile.

- l'air et le vent : la matérialité de l'air, son caractère pesant, la pression de l'air, le sens du vent, la force du vent, l'énergie éolienne, etc.

- la météorologie : Les températures, la pluviométrie, l'humidité, la force du vent, le sens du vent, etc. Toutes ces mesures peuvent donner lieu à une exploitation lors du retour en classe.

Liens avec les autres disciplines scolaires :

Lire, dire, écrire	Expression écrite : Rédiger un texte argumentatif, explicatif, narratif, descriptif Vocabulaire spécifique voile
Mathématiques	Repérage sur quadrillage et dans l'espace Vitesse / proportionnalité
Découvrir le monde	Géographie : Étude cartographique du plan d'eau - Plan d'eau dans le paysage urbain - Construire sa propre carte Orientation / comment les marins se repèrent-ils sur l'eau ? Technologie Construire une maquette de bateau - Apprentissage de nœuds marins simples - Étude des forces - Étude de la photographie Sciences : Étude du milieu (relief, végétation, habitat ; éléments naturels, artificiels ; construction liées à l'homme) - Approche météorologique - Découverte du milieu piscicole, ornithologique...Les états de l'eau.
Arts visuels	Dessin / peinture Croquis en situation de la faune et la flore Photographie Histoire de la peinture : les marines et les représentations navales

II.3.2.2.3 – Financements

L'école a en charge uniquement le prix des transports. Le reste est payé par la ville de Chalon-sur-Saône.

Contact :

➤ Pôle sciences – centre de ressources de Chalon-sur-Saône

Stéphane TANK

Tél. : 03 85 46 02 96 (secrétariat école primaire Clairs Logis 1)

Port : 06 22 92 55 80

Courriel : polescience.chalon@free.fr

II.3.2.3 – Les classes rivières en Alsace, sur la Largue

II.3.2.3.1 – Contexte

La Maison de la Nature du Sundgau, Centre d'Initiation à la Nature et à l'Environnement (CINE) anime des classes rivière.

Une classe scientifique sur la rivière s'articule autour de trois axes :

- un écosystème d'une grande richesse pédagogique : la rivière,
- une démarche intellectuelle : la démarche scientifique expérimentale,
- la rencontre avec les professionnels du domaine concerné.

Les deux objectifs principaux du projet sont :

- d'initier les enfants à la démarche scientifique expérimentale, dans toutes ses phases,
- de leur faire découvrir la rivière par la comparaison des différents paramètres physiques, chimiques et paysagers de sa confluence et de sa source.

II.3.2.3.2 – Organisation

Le projet de classe rivière est présenté aux parents d'élèves lors d'une réunion, en présence de l'animateur du projet. Cette étape permet aux parents de percevoir les objectifs du projet, son intérêt, sa pluridisciplinarité, etc. Il est important que les parents réalisent que les enfants apprendront autant de choses pendant cette semaine que pendant une semaine de classe habituelle.

L'enseignant prépare la classe rivière avec les enfants d'un point de vue pédagogique (géographie des cours d'eau) et comportemental (rédaction d'une liste de règles de vie).

Dans cette expérience pédagogique, ils privilégient l'approche scientifique et plus particulièrement la démarche expérimentale. Dans le projet, les enfants visent une forme

simplifiée de la démarche expérimentale, définie par les six étapes suivantes : l'observation, les hypothèses, les expériences, les résultats, l'interprétation, la conclusion.

Ils privilégient les rencontres avec les professionnels travaillant sur la rivière qui permettent de lier l'école au « monde extérieur ». Elles montrent aux enfants les différents points de vue des professionnels sur la rivière.

La classe rivière se déroule dans trois endroits différents, selon les activités : l'école, la Maison de la Nature du Sundgau et la salle sous l'église d'Ilfurth.

L'outil pédagogique principal utilisé a été la malle Ricochet.

Le déroulement de la semaine est défini assez précisément. Ci-dessous le tableau synthétique de la semaine. Le projet est présenté en 14 séquences. Le tableau détaillé est consultable en annexe (annexe IV).

Journées	Déroulement
Lundi	<ul style="list-style-type: none"> • Prise de contact • Recueil des représentations initiales : mot jeté et maquette de rivière. • Prise de mesures et pêche à la confluence
Mardi	<ul style="list-style-type: none"> • Prise de mesures et pêche à la source • Observation des macro-invertébrés pêchés • Synthèse des données recueillies à la source et à la confluence afin de pouvoir les utiliser.
Mercredi	Jour de repos !
Jeudi	<ul style="list-style-type: none"> • Questionnement à partir de l'analyse des résultats. • Emission des hypothèses et expériences. • Rencontre d'un professionnel de la rivière : le riviériste. • Visite d'une station d'épuration : une rhizosphère.
Vendredi	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre des Expériences. • Confrontation des résultats avec les hypothèses.
Samedi	<ul style="list-style-type: none"> • Bilan de la semaine. • Evaluation : reprise de la maquette de rivière et simulation d'un conseil municipal. • Valorisation : réalisation de panneaux.

Les enfants rentrent chez eux chaque soir afin de limiter les coûts et les problèmes d'organisation.

Tous les travaux pratiques sont réalisés en petits groupes de cinq ou six. Chaque groupe choisit un nom. La composition des groupes est conservée tout au long de la semaine pour les mesures de terrain et la réalisation des expériences.

Pour connaître le ressenti des enfants sur chaque journée, il leur est demandé d'écrire un compte rendu personnel journalier, soit à la fin de la journée soit chez eux.

II.3.2.3.3 – Finalités de la classe rivière

Au final, des panneaux ont été créés par les enfants. Ils ont été exposés à la Maison de la Nature du Sundgau lors de la soirée de restitution et lors de la Fête de L'eau et de la Rivière (environ 800 personnes). Puis, ils ont été installés pour quelques semaines dans la médiathèque d'Illfurth.

Une soirée avec les parents d'élèves a été également organisée pour présenter le déroulement de la semaine avec des diapositives.

II.3.2.3.4 - Financements

Les classes rivières sont subventionnées par :

- l'Agence de l'eau Rhin-Meuse dans le cadre de classe d'eau d'une semaine, à hauteur de 600 € maximum
- Le programme « Protéger l'environnement J'adhère » par le biais du réseau Ariena (Association régionale pour l'initiation à l'environnement et à la nature en Alsace)
- La communauté de communes d'Illfurth.

Les classes rivières coûtent 48 € de l'heure (prix de la prestation de l'animateur).

II.3.2.3.5 – Bilan

De cette expérience, il aurait été plus intéressant de privilégier la réponse aux questions des enfants, quitte à ne pas réaliser les expériences. Lors des rencontres avec les professionnels, des enquêtes réalisées par les enfants auraient pu être menées, mais un manque de temps n'a pas permis de se lancer dans un travail d'enquête.

En voulant bien faire la phase d'observation, des problèmes sont apparus dans l'analyse des résultats. Il y avait un trop grand nombre de paramètres recueillis sur le terrain. Il faudrait

donc se limiter à quelques paramètres simples qui sont très peu corrélés entre eux. De plus, des graphiques auraient probablement simplifié l'exploitation des résultats.

La durée d'une semaine pour ce projet a été un frein à la réalisation d'expérience plus longues, d'études ou d'enquêtes. Un projet étalé sur l'année aurait pu corriger ce manque relatif de souplesse.

Les points positifs sont :

- un rythme basé sur l'alternance (phase de création et phase d'assimilation, phase de réflexion et phase d'action, phase individuelle, en petits groupes et collective)
- la participation des enfants (acteurs)
- le compte rendu journalier
- le travail en petits groupes de cinq ou six
- l'évolution de la perception de la rivière

PS : la Maison de la Nature du Sundgau a réalisé, avec l'aide de différents partenaires, un compte-rendu pédagogique détaillé.

Lien : http://www.crdp-strasbourg.fr/cddp68/maisonnature/classe-scientif_riviere.pdf

Contact :

➤ Maison de la Nature du Sundgau

Rue Sainte Barbe

68210 Altenach

Tel : 03.89.08.07.50.

Fax : 03.89.08.07.55.

E-mail : maison.nature.sundgau@libertysurf.fr

Site web : <http://www.maison-nature-sundgau.info/>

II.3.3) Classes rivières sur le bassin versant de la Sèvre Nantaise

Après des recherches, il semblerait qu'il n'y a pas de structures qui proposent des classes rivières sur le bassin versant de la Sèvre Nantaise.

Sur les trois exemples cités ci-dessus, la position et l'implication de l'EPTB de la Loire pourraient être une solution pour l'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Nantaise. Comme tous les établissements scolaires ne pourraient bénéficier d'aides, une sélection de projet devrait être menée en fonction d'un cahier des charges (ex : respect des thèmes, respect de la durée, etc). Les programmes des classes rivières cités en amont, pourraient servir de piste pour les structures susceptibles d'animer des classes rivières.

II.4 – Création d'une fête du bassin versant de la Sèvre Nantaise

II.4.1) Exemples de projets

II.4.1.1 – Le Trieux en fête

II.4.1.1.1 - Organisation

« Le Trieux en fête » s'est déroulé de 1999 à 2004. Cette fête était animée par le Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Trieux (SIAT) et par Eaux et Rivières de Bretagne. Le SIAT s'occupait du budget et de la communication, et Eaux et Rivières de Bretagne assumait la coordination et le suivi des animations et des associations (dans les faits, la communication et la coordination des animations étaient réalisées conjointement). La manifestation se déroulait en mai. Dès la fin décembre, les associations sportives, culturelles, de loisirs, répertoriées sur le bassin versant sont contactées et conviées à une réunion d'informations sur le projet. A la réunion de mi-janvier, les associations présentes lançaient les premières suggestions d'animations. Les projets ont été ensuite précisés à une réunion mi-février, au cours de laquelle une liste des associations souhaitant participer à la manifestation fut dressée. Le programme des animations a été établi selon différents schémas suivant les années : une semaine, deux week-ends et un mercredi, un week-end, une journée. Il y avait une volonté de délocaliser le plus possible les activités tout au long de la vallée. Ce programme a été bouclé début mars et soumis à validation des associations concernées à une réunion mi-mars. Dans le programme, il y avait, entre autres : des visites de moulins, des visites de four à chaux, des expositions, de la pisciculture, des randonnées, des ballades contées, des balades en canoë-kayak, des conférences (la conférence intitulée « jardiner bio », avait attiré du monde), des expositions de scolaires.

II.4.1.1.2 - Communication

Parallèlement, le travail de promotion avait commencé avec, par exemple, la commande à un peintre de la vallée d'un tableau, support de l'affiche et de la plaquette annonçant l'opération. L'élaboration des maquettes, de l'affiche et de la plaquette se poursuivait avec l'imprimeur jusque fin mars. A cette date, le plan de communication fut discuté et affiné : impression des affiches et des plaquettes, contacts avec la presse et la radio pour annoncer l'opération. Mi-avril, les affiches et les plaquettes ont été réparties entre les associations, à charge pour elles d'en assurer la diffusion sur l'ensemble des communes du bassin versant. La presse locale a été contactée dès les prémices de l'opération. Elle se faisait le rapporteur de l'évolution du projet, tant au plan du volet scolaire qu'à celui de l'opération grand public. Le programme global de l'opération parut mi-mai dans les journaux. De leur côté, les associations assuraient l'annonce de leurs propres animations par l'intermédiaire des correspondants locaux. Les journalistes étaient très souvent présents aux animations mêmes et la presse en assura un écho conséquent, comme en témoigne la revue de presse : comptes-rendus, interview, communiqués...

II.4.1.1.3 – Volet scolaire

Le deuxième côté de la manifestation était la présentation des travaux des scolaires. Chaque classe élaborait un projet différent avec l'aide d'un animateur. Les divers projets menés par les écoles s'articulaient autour d'une thématique commune ayant trait à la rivière et à son milieu. Ils furent restitués sous forme d'une exposition, visitée par les classes participantes, et ouverte au grand public.

Les objectifs principaux étaient :

- de poser la question de la citoyenneté et de la responsabilité de chacun vis-à-vis du patrimoine commun qu'est l'environnement (et la ressource en eau en particulier),
- de développer le sentiment d'appartenance à la vallée et la solidarité entre écoles amont / aval, rurales / urbaines,
- de prendre conscience du lien avec la rivière et son milieu ; souligner le sentiment de responsabilité vis à vis du bien commun qu'est la ressource en eau,
- de découvrir le proche patrimoine naturel, culturel, relatif à la rivière.

Les principes du programme étaient de :

- respecter un équilibre entre les écoles de l'amont et de l'aval, entre les communes rurales et urbaines,

- respecter un équilibre entre les sorties de terrain et la théorie,
- réaliser le travail de terrain localement, tout en inscrivant le projet à l'échelle du bassin versant,
- faire le lien entre le projet et le programme scolaire,
- voir d'autres lieux sur la vallée du Trieux, faciliter les échanges (échange amont-aval par exemple).

II.4.1.1.4 – Finalité du volet scolaire

Tous ces travaux avaient pour but une restitution lors du temps fort « Trieux en fête » à destination du grand public. La classe et l'enseignant ont eu "carte blanche" pour le mode de restitution.

L'exposition des travaux des écoles a eu lieu en plusieurs points du bassin versant. Les restitutions empruntaient des formes aussi diverses que panneaux, maquette, concert, herbier, diaporama...

II.4.1.1.5 – Financements

Budgets 2002 et 2004 :

- En 2002 :
- 22 000 € de budget prévu et 20 000 € dépensé
 - Grande part pour Eaux et Rivières de Bretagne
 - 1 700 € pour la communication
 - Format : une journée
- En 2004 :
- 6 000 € pour 40 ½ journées d'animations auprès des scolaires
 - 10 250 € pour l'organisation (animateurs, déplacements, téléphone, etc)
 - 1 500 € pour la communication
 - 750 € pour les associations

II.4.1.1.6 – Bilan

Suite à l'organisation de cette manifestation, le bilan suivant a été dressé :

- faire attention à la motivation des parents d'élèves à partager avec les enfants le travail réalisé,
- choisir des lieux diversifiés, afin de faciliter la visite du grand public et des parents en particulier,

- faire attention aux choix des thèmes. Par exemple celui de la faune et de la flore, entraîne des sorties au printemps. Si l'exposition et l'évènement ont lieu au mois de mai, le laps de temps consacré à la restitution sera court,
- faire en sorte que l'exposition sur les travaux des enfants dure plus longtemps que le week-end évènement pour que tout le monde ait le temps de la découvrir.

La période de la fin mai a semblé convenir à l'ensemble des partenaires. Certaines animations manquaient d'originalité comme la randonnée et les descentes en kayak qui peuvent être fait à d'autres moments dans l'année. La durée des animations a semblé aussi convenir, exceptée celle des expositions jugée trop courte.

Il y a eu plusieurs points forts :

- les sorties terrains à proximité des écoles,
- l'exposition comme achèvement indispensable au cycle d'animation. En effet, les enfants étaient motivés par cet objectif final, et l'exposition a permis de regrouper enseignants, élèves, instances de l'éducation, personnes ressources du bassin versant, présidents d'associations et élus locaux lors de l'inauguration,
- les différentes approches pédagogiques : utilisation d'outils, jeux, sorties à la rivière, visites d'infrastructures, informatique (utilisation des ordinateurs pour la réalisation des projets), linguistique (projet sur les patois locaux), artistique (musique, conte, peinture, dessin, poésie, calligramme...),
- la revue de presse très conséquente, qu'il s'agisse des animations ou de l'écho *a posteriori*,
- la délocalisation des animations.

Si le SIAT a arrêté d'organiser la manifestation c'est qu'il y avait peu de monde à venir en comparaison du temps consacré à l'organisation.

C'est la communication qui a coûté le plus cher en comparaison du peu de monde (environ 900 personnes) à s'être déplacé. Le temps de présence des organisateurs, pendant la manifestation, a été assez conséquent.

Contacts :

➤ Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Trieux

48 Rue du 48^{ème} régiment d'infanterie

22200 Guingamp

Tél : 02.96.43.89.45

➤ Eau & Rivières de Bretagne

Centre d'Initiation à la Rivière

22810 Belle Isle en Terre

Tél : 02 96 43 08 39

Courriel : crir@eau-et-rivieres.asso.fr

Site web : <http://www.eau-et-rivieres.asso.fr/>

II.4.1.2 – Le Festivalodet

II.4.1.2.1 – Contexte

Cette manifestation pour le grand public a été organisée pour la première fois en octobre 2008. Cette première fête était en lien avec la consultation publique du SDAGE.

II.4.1.2.2 – Organisation

Le Sivalodet s'est associé aux acteurs locaux et à l'association Eaux et Rivières de Bretagne pour organiser la manifestation. Des réunions pour l'organisation ont été planifiées. Une personne au sein du Sivalodet s'occupe de l'organisation, en plus de son travail habituel. Le Sivalodet fait appel aux services de la ville de Quimper pour le matériel. Des délégations sont créées pour faciliter les échanges entre les différents partenaires.

II.4.1.2.3 - Financements

Le budget de 2008 était de 10 000 €. La communication s'est faite en interne, grâce notamment aux services de la communauté de communes de Quimper. Une trentaine de partenaires (bénévoles ou salariés) se sont impliqués dans cette manifestation. Le coût de rémunération des intervenants était variable : en moyenne 500 € par intervenant. Les associations étaient rémunérées quand il y avait implication de salariés ; les professionnels également.

II.4.1.2.4 – Bilan

En 2008, la manifestation s'est déroulée le samedi. Elle s'est faite sur trois sites : une commune urbaine (Quimper), une commune littorale (Sainte Marine) et une commune rurale (Briec). Il y a eu plus de monde à Quimper et à Sainte Marine car se sont déjà des sites passants. Mais il faut se méfier de « on n'y va pas car on connaît déjà ». Si le site est peu connu, il faut une bonne signalétique pour qu'il ne soit pas lésé. Le système de navette mis en place avec des minibus et des bateaux a très bien fonctionné (prévoir beaucoup de place ou de roulement).

Les difficultés rencontrées étaient surtout d'ordre logistique. Il faut penser : aux stands, aux barnums, à l'électricité, à la signalétique sur le site et aux alentours, à la sonorisation pour faire des annonces (ex : départ de ballades), à la gestion des déchets, à la sécurité (prévenir les pompiers, avoir un plan, avoir un référent sécurité), au montage / démontage. Il faut aussi bien penser la communication (conférence de presse). Les structures invitées ont apprécié de se retrouver toutes réunies.

Il ne faut pas que des animations naturalistes ; il faut aussi d'autres approches pour mobiliser un autre public moins sensibilisé. Ex : dégustation, chants...en lien avec l'eau.

Cette année, la manifestation s'effectuera sur deux sites, dont un en lien avec la maison de quartier « Maison pour tous ». Elle est prévue le 20 septembre 2009. Cette fois, le Sivalodet expérimente le dimanche.

A côté du Festivalodet, il y a une Foire à l'eau d'organiser dans le cadre du programme d'éducation à l'environnement du Sivalodet. C'est l'association Eaux et Rivières de Bretagne qui s'occupe des animations scolaires pendant l'année. Les projets des écoles sont exposés lors de la Foire à l'eau, à la fin de l'année scolaire.

Contact :

➤ SIVALODET

Anne-Sophie BLANCHARD

Hôtel de ville et d'agglomération

BP 1759 - 29107 Quimper cedex

Tél. 02 98 98 88 54

Télécopie 02 98 52 02 53

Courriel : anne-sophie.blanchard@mairie-quimper.fr

Site web : <http://www.sivalodet.fr/>

II.4.1.3 – Fête de l'eau sur le Pénerf

II.4.1.3.1 – Organisation

Cette fête s'est déroulée le samedi 30 juin 2007 et n'a pas été réitérée.

Il a fallu deux mois pour organiser cette fête. Une stagiaire en communication a été recrutée pour épauler l'organisatrice, Mme GERAUD. La date a été choisie en fonction des disponibilités du site d'accueil (la Maison de l'huître). Le site de la manifestation a été choisi en fonction de sa popularité et de son patrimoine. Les expositions étaient rassemblées en un même endroit (maison de l'huître) et les visites sur les sites présentés dans le programme ci-dessous.



Programme

Matin guidés *A 10 h, sur réservation*

- A la découverte du phytoplancton*
- Visite de chantier ostréicole
- Visite de la station d'épuration de Damgan (20 personnes toutes les 20 minutes)
- Visite du chantier de réhabilitation de la Drayac (2 fois 1 heure par groupe de 20 personnes)
- Visite d'exploitation agricole à Ambon

Expositions toute la journée!

- Village des acteurs du bassin versant
- Derrière mon robinet coule une rivière nous montre le circuit de l'eau de sa source à nos robinets
- Jardiner bio Astuces et conseils
- Demain le monde, le développement durable... l'exemple de l'eau nous fait voyager à travers le monde pour mieux comprendre les enjeux de l'eau

Après-midi : animations et conférence

12 h 00	Inauguration et dégustation d'huîtres...
14 h 00	A la découverte du phytoplancton*
14 h 00	Parcours s'eau...nore, découvrez la musique aquatique au bord de l'eau... Atelier permanent, tout public
14 h 30	Courts métrages de la 1 ^{re} rencontre internationale "Eau et Cinéma" (15 mn) Lors du 4 ^e forum mondial de l'eau, Mexico 2006
14 h 30	Découvrez "L'eau dans tous ses états" (14h30, 15h, 15h30, 16h) 4 ateliers de 30 min pour les enfants de 6 à 12 ans. 12 enfants maximum par atelier. Réservation conseillée !
15 h 00	Conférence avec François Veillerette (2 heures) Impact des pesticides sur la santé et l'environnement
17 h 00	"Contes là-dessus et bois de l'eau" balade contée, rendez-vous au chapiteau jeunesse
17 h 30	Film "Les Mofles" (3 histoires de 15 mn)
18 h 30	Film "A la recherche de l'eau" (22 mn)

*Atelier de 2 heures. Observation au microscope, atelier pour adultes, enfants à partir de 9 ans, 30 places.

II.4.1.3.2 – Communication

➤ La communication de l'évènement a été réalisée sur les 38 communes adhérentes au syndicat et incluses dans le projet du parc (seules 8 communes se situent sur le bassin versant du Pénerf). Des courriels ont été également envoyés sur le réseau du Syndicat Intercommunal d'aménagement du Golfe du Morbihan (SIAGM).

II.4.1.3.3 – Financements

Le budget de cette manifestation était d'environ 3 000 €. Le coût était moindre grâce à l'organisation et la communication effectuées en interne. Les affiches et les flyers ont été créés en interne, seule l'impression a été réalisée chez l'imprimeur (environ 500 €). La plupart des expositions a été fournie ou louée par l'Agence de l'eau Loire – Bretagne. Ce qui a coûté le plus cher, c'est d'avoir fait venir un journaliste - conférencier (900€). Il a fallu aussi payer un conteur.

II.4.1.3.4 – Bilan

Deux-cent-cinquante personnes se sont déplacées. Selon le SIAGM, les gens ne se déplacent pas pour un thème trop précis. De plus, plusieurs écoles organisaient leur kermesse ce jour là et c'était un samedi. Peut-être aurait-il fallu grouper cette fête à une autre fête locale pour le début afin d'avoir plus de monde et de se faire connaître.

Contact :

➤ Syndicat Intercommunal d'aménagement du Golfe du Morbihan (SIAGM)
Sophie GERAUD, chargée de la qualité de l'eau et du contrat de rivière du Pénerf
1 allée des Goalères
56000 VANNES
Tél : 02 97 62 03 03
Fax : 02 97 62 03 04
Site web : <http://www.golfe-morbihan.fr/index.html>

II.4.1.4 – Fête du Léguer

II.4.1.4.1 – Organisation

La fête du Léguer existe depuis 1997. Au départ, la fête se déroulait sur un week-end, mais les aléas météo et le contexte local ont fait que depuis deux ans, la fête se déroule tous les dimanches de l'été. Les bénévoles de l'association (une trentaine) ont été formés en trois

temps, pendant une dizaine de jours, au conte par un conteur du Limousin, M. Pierre DESCHAMPS (www.pierre-deschamps.com). Il a fallu mobiliser les communes, avec une personne ressource dans chaque commune (23 communes). Il y a un roulement dans les personnes qui animent les balades contées. L'organisation commence dès septembre pour l'été suivant. Au début, ils ont inscrit la fête sur le territoire, c'est-à-dire que pendant dix ans, la manifestation se déroulait sur une semaine ou un week-end. Le public connaissait donc la fête avant de faire une formule sur le long terme.

HISTOIRES DE VENT SUR LA MONTAGNE DE GOARIVA

racontées par Gaëlle Leroy
Aux confins du Trégor et de la Cornouaille, la montagne de Goariva vous offre un panorama que vous n'êtes pas prêt d'oublier. Depuis des siècles, Héol est un habitué de ces terres pauvres et rocailleuses.

• **Dimanche 16 août à 17h**, parking des éoliennes à Plougras



SUR LES PAS DES HOSPITALIERS DE SAINT JEAN

raconté par Marie-Thérèse Mahé
Du XII^{ème} siècle à la révolution, les moines hospitaliers de Saint Jean ont été propriétaires de plusieurs domaines sur Plouaret. Venez découvrir les vestiges de leurs anciennes possessions.

• **Dimanche 23 août à 17h**, place de l'Église à Plouaret



TONQUÉDEC : UNE VALLÉE, UN CHÂTEAU FÉODAL, UNE COMMUNE

raconté par Soizic Le Gac
Des conquêtes romaines au Moyen-Âge jusqu'à l'époque contemporaine, le Léguer a façonné l'identité particulière de Tonquédec, site de défense naturelle devenu place forte.

• **Dimanche 30 août à 17h**, pont du château de Tonquédec



SUR LE CHEMIN DE HALAGE, CHEMINEMENT À TRAVERS LE TEMPS

raconté par Claude Berger
De l'église de Serval avec son chemin de croix, nous descendrons vers le manoir de Ker Vaumic, pour passer à la chapelle St Nicodème et sa fontaine et terminer par le four à chaux de Formara.

• **Dimanche 6 septembre à 17h**, église de Serval



SUR LES TERRES DE LA FAYETTE

raconté par Maurice Pigent
Des premiers seigneurs Du Dresnay au Marquis de La Fayette, il ne reste que vestiges et souvenirs. Seules la chapelle et la métairie ont survécu. Remontez le temps au gré des traces éparpillées sur cette terre.

• **Dimanche 13 septembre à 17h**, chapelle du Dresnay à Loguivy-Plougras

LE PEUPLE DES EAUX VIVES

raconté par Christèle Epert (Centre d'Initiation à la Rivière)
A Belle-Île-en-Terre, pays de rivières laissez-vous bercer par la musique du courant et de son clapot. Imaginez-vous saumon un instant, venu de pays lointains, revivez les scènes de vie courantes à travers la vie des lavandières, découvrez la vie cachée du petit peuple de la rivière.

• **Dimanche 20 septembre à 17h**, au Centre Régional d'Initiation à la Rivière à Belle-Île-en-Terre.



LES GENS DE LA VALLÉE

Depuis maintenant quatre ans, les photographes de DéclicArmor ont succombé aux charmes de cette vallée. Grâce à leurs talents, ils ont su mettre en image ces trésors pour mieux vous les faire découvrir et vous donner l'envie de leur rendre visite.

Tout au long de l'été vous pourrez découvrir leurs nouveaux clichés sur « Les gens de la Vallée »



• **du 21 juin au 12 juillet** : mairie de Belle-Île-en-Terre
• **du 13 juillet au 31 juillet** : mairie et vitrines des commerçants de Louargat
• **du 1^{er} août au 23 août** : maison du patrimoine à Plouaret
• **du 24 août au 12 septembre** : mairie de Tonquédec
Heures et jours d'ouverture des services

LE LÉGUER
SE CONTE ET SE RACONTE



ÉTÉ
2009

LES DIMANCHES CONTÉS DU LÉGUER

Chaque dimanche du 21 juin au 20 septembre à 17h, la vallée du Léguer vous ouvre ses portes. Vous y serez guidés par ses habitants, invités à l'art de raconter des histoires. Fermez les yeux et laissez-vous emporter dans un monde rempli de rêves.

Cette année, plusieurs balades ont spécialement été préparées pour les enfants et leur famille.

• Rendez-vous à 17h (Durée 2h environ)

• Gratuit.

Prévoir de bonnes chaussures et remettez-vous sur l'accessibilité pour les personnes.

IL ÉTAIT UNE FOIS LA CABANE À CONTES raconté par Yann Quééré, conteur & Marine Ginoç, illustratrice.

C'est l'histoire d'une cabane à contes, avec un conteur et une raconteuse d'histoires, des marionnettes princesses, des ombres chinoises, des sons insolites, des découpages magiques... Pour écouter et créer des histoires sur les habitants de la rivière assis sous une jolie tente bleue...

• Dimanche 21 juin à 17h, dernière le château à Belle-Île-en-Terre (en cas d'intempéries : salle de cinéma)



DANS L'ESTUAIRE DU LÉGUER raconté par l'association « les diseurs de mots » et Lannion-Trégor Agglomération

L'estuaire est l'endroit où la rivière et la mer se rencontrent. C'est aussi le lieu idéal pour évoquer les êtres de l'autre monde : sirènes, lutins, ondines.

• Dimanche 28 juin à 17h, au panorama de Beg Lèques à Lannion (à gauche avant le café Porchou).

CONTES À FRÉMIR DEBOUT racontés par Michel Morel, Monique Berryer et Marc Ackel



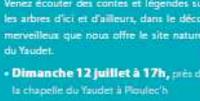
Des croisades aux XVIII^{ème} siècle, trois histoires à frémir debout ayant pour cadre la seigneurie à Pestivien. Démonstration d'armes médiévales.

• Dimanche 5 juillet à 17h, Manoir de Rodilio à Bulat Pestivien

ILS SONT LÀ ENTRE CIEL ET TERRE racontés par l'association « les diseurs de mots » et Lannion-Trégor Agglomération

Venez écouter des contes et légendes sur les arbres d'ici et d'ailleurs, dans le décor merveilleux que nous offre le site naturel du Yaudet.

• Dimanche 12 juillet à 17h, près de la chapelle du Yaudet à Porsleac'h





TOC, TOC, TOC, LOUP Y ES-TU ? raconté par Anne Le Jeune (Centre Forêt Bocage)

En s'amusant, les cinq sens en éveil, laissez-vous conter la bête. « Le loup apprivoisé rêve toujours de la forêt »

• Dimanche 19 juillet à 17h, au boulog de Loc Envel



LES CHEVALIERS DE BEFFOU racontés par l'Association Cap-Trégor

Venez rencontrer les seigneurs de Beffou dans leur résidence entourée de hêtres centenaires, protégée par les eaux de l'étang. Quand l'histoire de Beffou se mêle à la légende...

• Dimanche 26 juillet à 17h, près de l'étang de Beffou à Plougatras



ENTRE GUER ET GUIC SUR PLOUGONVER raconté par Jean Pliot

Découvrez le boulog de Plougouver niché entre Guic et Guer qui de vieilles pierres en art contemporain (initiation de Claude Laveque, « la maison où j'ai grandi ») vous raconteront la vie de ses habitants et leur attachement à leurs rivières.

• Dimanche 2 août à 17h, place de l'église de Plougouver

accessibilité partielle aux personnes à mobilité réduite.

LE TRAIN : DES RAILS À TRÉGROM raconté par Hervé Nicol

À l'origine, la vie se déroulait le long du Rieuve. Dans les années 1860, le paysage a été totalement transformé par l'arrivée du cheval vapeur. Il a donc fallu faire à « Monsieur » une voie spéciale pour traverser le Léguer...

• Dimanche 9 août à 17h, plage de Trégrom



RENSEIGNEMENTS

Point Information Tourisme
Communauté de Communes
Beg Ar C'hira - Plouaret
Tél. 02 96 39 33 84
tourisme@cdbcgarchra.com

Office de Tourisme
Communauté de Communes
du Pays de Belle-Île-en-Terre
Tél. 02 96 43 01 71
tourisme@cc-belle-ile-en-terre.fr
www.ot-belle-ile-en-terre.com




II.4.1.4.2 – Communication

Ils ont défini les messages du patrimoine du Léguer. La communication de l'évènement s'effectue sur un plus grand territoire que le bassin versant. Il a fallu plusieurs années avant que la fête soit reconnue. Il y a une bonne implication de la population dans les animations. Le programme de la fête est déterminé en janvier.

II.4.1.4.3 – Financements

Le budget varie suivant les années en fonction des programmes : entre 4 000 € (celui de 2009) et 20 000 €. Des subventions peuvent être versées par le conseil régional de Bretagne et le conseil général des Côtes d'Armor suivant les années et suivant les actions menées lors de la manifestation.

II.4.1.4.4 – Bilan

Les visiteurs, en règle général, préfère que la fête soit organisée tous les dimanches de l'été. Cette année, il y a entre 70 et 100 personnes par ballade contée. C'est un bilan très positif.

Contact :

➤ Association Vallée du Léguer.

Catherine MORET, directrice

BP 25

22810 Belle-Isle-en-Terre

Téléphone : 02 96 43 01 13

Fax : 02 96 43 31 00

Courriel : association.leguer@wanadoo.fr

Site web : <http://www.riviere-du-leguer.com/leguer/vallee-leguer.htm>

II.4.2) Création d'une fête de l'eau sur le bassin versant de la Sèvre Nantaise

Au-delà du divertissement, il s'agit de faire découvrir les richesses de la vallée et du bassin versant, de prendre conscience du patrimoine naturel et culturel offert par la Sèvre Nantaise et ses affluents. Ainsi une toile d'animations tout au long de la rivière, a pour ambition d'éveiller chez tous les participants d'un jour — ou plus — un sentiment d'appartenance à la vallée et au bassin versant, et de développer la solidarité entre les habitants de l'amont et ceux de l'aval, ceux des communes rurales et ceux des villes, autour du trait d'union qu'est le bassin versant de la Sèvre Nantaise.

Deux grands volets pourront être distingués pour cette fête : le volet « grand public » et le volet « scolaires ». Le volet « grand public » regrouperait des associations locales, de la source à la confluence avec la Loire, pour des animations diverses et originales ayant comme fil conducteur la Sèvre Nantaise et ses affluents: “sorties nature” nautiques et pédestres, expositions, portes ouvertes à la ferme, conférences, grandes et petites randonnées, pêche à la mouche...Les scolaires, à cette occasion, présenteraient leurs travaux effectués durant l'année à l'aide des structures d'éducation à l'environnement, suite aux animations reçues.

II.4.2.1 – Recommandations

Au vu des expériences des différents organisateurs de fête de bassin, des recommandations pour le bon fonctionnement de la manifestation sont à prendre en compte.

II.4.2.1.1 – Organisation

Tout d’abord, il faut désigner un maître d’ouvrage (IIBSN, ASNA ou une structure d’éducation à l’environnement) pour le budget, la communication, la coordination et le suivi des animations. Ensuite, la manifestation doit respecter certains principes généraux :

- l’équilibre géographique,
- l’équilibre dans le choix des dates avec d’autres manifestations locales,
- la gestion du nombre d’animations proposées par association,
- la gestion du contenu des animations,
- garder la même proportion de subventions par association,
- se tenir au plus près du thème retenu,
- se tenir strictement à la gratuité des activités proposées ou à un prix symbolique.

Quant à la périodicité qu’il convient de donner à la manifestation, il faut ancrer le “rendez-vous” chez le public de la vallée et du bassin versant, il conviendrait peut-être de réitérer l’opération dès l’année suivante, avant d’adopter un rythme de croisière (tous les deux ans ?).

Il faut penser à réserver les salles à temps. Pour plus de marges de manœuvre, il faut commencer, dans l’idéal, l’organisation entre six mois à un an à l’avance. Il faudrait peut-être s’associer à un comité des fêtes (profiter de leur expérience, prêt du matériel, présence de « bras » (bénévoles)).

🌿 *Localisation*

Il faut au moins un site en ville pour toucher plus de monde et prévoir le renvoi d’animation en animation.

🌿 *Durée*

Il faut un ou plusieurs temps forts (maximum trois, suivant la durée de la manifestation) au milieu ou à la fin de la manifestation (concert, théâtre, soirée plein air, parade, etc). Le samedi soir est un moment de la manifestation qu’il ne faut pas négliger, c’est le créneau idéal pour attirer du monde (temps fort).

II.4.2.2.2 – Communication

La communication ne doit pas se faire uniquement sur le bassin versant, il faut viser également les communes aux alentours en sollicitant les réseaux associatifs. L’affiche devra être informative, axée sur les points forts de la manifestation et ne pas être de trop grande

taille pour l’affichage dans les commerces. Sur cette affiche, un lien Internet pourra permettre au public de consulter le programme et des informations diverses.

II.4.2.2.3 – Pendant la manifestation

Pour que le public trouve bien les lieux d’activités, il faut une bonne signalétique et des emplacements pour les voitures. Un système de navette peut être mis en place (bus, bateau).

Afin d’avoir le retour du public sur la manifestation, il faut placer des personnes à des endroits stratégiques pour les interroger (impressions, provenance de la personne, etc), plutôt vers la sortie. Le questionnaire doit se composer de cinq questions simples au maximum pour que le public ne soit pas réticent à répondre. De plus, il serait bien d’évaluer l’affluence à chaque animation, stand.

II.4.2.2 – Faisabilité sur le bassin versant de la Sèvre Nantaise

Les exemples recueillis se trouvent sur des bassins versants (entre 136 km² et 715 km²) cinq fois plus petits que celui de la Sèvre Nantaise (2 350 km²). Il faudrait plutôt faire une fête de l’eau sur différents endroits du bassin versant (un par affluent ?) en s’aidant d’une association locale référence pour chaque fête. Dans les premiers temps, il faudrait organiser une fête de petite ampleur pour tester, peut-être en s’appuyant sur une fête locale (balade entre deux rives, Vie et Boulogne ; Randonnée sur la Sèvre ; Nature en fête). Une autre possibilité serait de faire un roulement dans la situation de la fête.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages :

- Collectif régional pour l'éducation à l'environnement Poitou-Charentes (CréE). *Plan régional d'action*. 2002
- CPIE Sèvre et Bocage. *Sensibilisation au cycle de l'eau et au respect des milieux aquatiques*. 1998
- Ecopole – Maison de l'environnement. *Projet de sensibilisation au cycle de l'eau*. 2000
- IIBSN. *La Sèvre Nantaise et ses affluents. Ensemble, les gérer et les valoriser pour mieux les préserver*. 2008
- LANTENOIS Eric, IIBSN. *Educ'à l'eau, apprenons ensemble sur les rives de la Sèvre Nantaise*. 2002
- Mayenne Nature Environnement. *Le chemin de l'eau...un avant projet à bâtir ensemble !* 1998
- Parc naturel de la Narbonnaise en Méditerranée. *Classe accueil environnement de Bages – bilan année scolaire 2007*. 2007

Sites Internet :

- Les Agences de l'Eau : www.lesagencesdeleau.fr
- Agence de l'eau Loire-Bretagne : www.eau-loire-bretagne.fr
- Association Vallée du Léguer : www.riviere-du-leguer.com/leguer/vallee-leguer.htm
- Bretagne Vivante : www.bretagne-vivante.org
- La Cicadelle : cicadelle.free.fr/wiki/wakka.php?wiki=Accueil
- Collectif français pour l'Education à l'Environnement vers un Développement Durable (CFEEDD) : cfeedd.org/papyrus.php
- CPIE Gâtine Poitevine : www.cpie79.fr
- CPIE Loire et Mauges : www.cpie.paysdesmauges.fr
- CPIE Logne et Grand Lieu : pagesperso-orange.fr/maison-eau-paysages/sommaire.html
- CPIE Pays de Nantes – Ecopole : www.ecopole.com
- CPIE Sèvre et Bocage : www.maison-vie-rurale.com/accueil.php
- Deux-Sèvres Nature Environnement : www.observatoire-environnement.org/dsne
- Eaux et rivières de Bretagne : www.eau-et-rivieres.asso.fr

Ecole et Nature : mutualiser l'information en éducation à l'environnement : www.educ-envir.org

Ecole Départementale du Patrimoine Historique et Naturel : edp.vendee.fr

Education au Développement Durable. Ressources et pratiques pédagogiques : eduscol.education.fr/D1185/accompagnement.htm

Fondation Nature & Découverte :

www.natureetdecouvertes.com/pages/Corporate/FONDATION/Edito.asp

Fondation Nicolas Hulot : www.fondation-nicolas-hulot.org

Gest'eau : www.gesteau.eaufrance.fr

Groupe Régional d'Animation et d'Initiation à la Nature et à l'Environnement (GRAINE)

Pays de la Loire : www.graine-pdl.org

Groupe Régional d'Animation et d'Initiation à la Nature et à l'Environnement (GRAINE)

Poitou-Charentes : www.grainepec.org

Guide pratique pour monter son projet pédagogique : www.ecole-et-nature.org/~guidepra

Humus 44 : www.humus44.org/index.html

Institution de formation et de recherche en éducation à l'environnement (Ifrée) : www.ifree.asso.fr

Maison de la rivière à St-Georges de Montaigu :

www.terresdemontaigu.fr/terres.php?categorie_id=255

Observatoire régional de l'environnement en Poitou-Charentes : www.observatoire-environnement.org/OBSERVATOIRE

Pescalès : www.pescalès.com

Pôle national de ressources en éducation à l'environnement vers un développement durable : www.pole-education-environnement.org

Réseau d'Education à l'Environnement en Bretagne (REEB) : www.reeb.asso.fr

Le réseau francophone des acteurs de l'éducation à l'environnement : www.planetere.org

Syndicat Intercommunal de la Vallée de l'Odét (SIVALODET) : www.sivalodet.fr

Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Golfe du Morbihan (SIAGM) : www.golfe-morbihan.fr/siagm.htm

ANNEXES

ANNEXE I :

**REGLEMENT D'ATTRIBUTION DE LA
CLASSE LOIRE**

CLASSES LOIRE

REGLEMENT D'ATTRIBUTION

1. NATURE DE L'INTERVENTION

Participation au fonctionnement de classes Loire

2. BENEFICIAIRES

Public visé : élèves des écoles maternelles, élémentaires, collèges et des lycées du bassin de la Loire (territoire d'intervention de la convention cadre).

Bénéficiaires directs (au sens comptable) : les établissements scolaires (au travers d'une association ou structure habilitée à recevoir des subventions).

3. CONDITIONS D'ATTRIBUTION

Le projet pédagogique labellisé « Classes Loire » a pour objet la découverte et la valorisation du patrimoine ligérien sous des angles divers et dans une approche pluridisciplinaire.

Le projet proposé doit répondre aux exigences de la « **Charte classes Loire** » établie par les partenaires institutionnels. Il fera l'objet d'un avis favorable du comité technique.

Pour l'organisation de la « classe Loire », l'établissement scolaire peut avoir recours à un prestataire spécialisé. Toutefois, la demande de participation financière émanera obligatoirement de l'établissement scolaire.

4. MODALITES DE FINANCEMENT

Les dépenses susceptibles d'être prises en compte par l'Etablissement Public Loire sont les suivantes :

- frais de déplacement,
- frais d'hébergement,
- dépenses liées à l'acquisition de matériel pédagogique et d'outils nécessaires à la réalisation du projet,
- dépenses liées au travail réalisé par les élèves (par exemple création d'un site Internet...),
- prestations pédagogiques fournies par un autre organisme.

La participation financière de l'Etablissement Public Loire sera de 30 % du budget prévisionnel, plafonnée à un montant de 500 € (cinq cent euros).

Le montant de la subvention sera versé en une seule fois sur présentation d'un relevé d'identité bancaire.

Le versement est soumis à la présentation d'un certificat des dépenses effectuées (copie des factures) pour l'ensemble du projet réalisé, d'un bilan synthétique de l'opération et d'une restitution sous forme de Cd-rom.

Dans l'hypothèse où les dépenses réelles seraient inférieures aux dépenses prévisionnelles, la subvention sera réduite au prorata.

L'Etablissement Public Loire peut vérifier, ou faire vérifier, que l'usage fait de la subvention correspond exactement à l'objet qui l'a justifiée. Toute entrave à ce contrôle, ou tout constat de non-conformité, entraîne le reversement de la subvention après mise en demeure restée sans effet.

5. COMPOSITION DU DOSSIER

Le dossier de demande de subvention qui doit être présentée par l'établissement scolaire doit comprendre :

- la demande établie par l'établissement scolaire
- le projet pédagogique présenté par les enseignants
- le budget prévisionnel
- l'avis de l'Inspecteur Académique
- un RIB.

6. RESTITUTION

Il est demandé, dans la mesure du possible, de mentionner le partenariat avec l'Etablissement Public Loire et de lui faire parvenir un Cd-rom rassemblant les principaux éléments du projet pédagogique réalisé par la classe.

Ce Cd-rom pourra être mis à disposition d'autres établissements scolaires du bassin de la Loire afin d'échanger les expériences pédagogiques.

Ce règlement a été approuvé par le bureau de l'Etablissement Public Loire le 24 mars 2005.

ANNEXE II :

**CHARTRE DE PARTENARIAT DES
CLASSES LOIRE**

Charte de partenariat Classes Loire

**entre l'Etat,
l'Etablissement Public Loire
et l'Agence de l'eau
Loire Bretagne**

Le contexte

Le projet **Classes Loire** s'inscrit dans le Programme Interrégional Loire Grandeur Nature. En effet, la convention cadre signée le 21 décembre 2000 entre l'Etat, l'Etablissement Public Loire et l'agence de l'eau Loire-Bretagne fait explicitement référence à ce projet.

Par ailleurs, l'Etablissement Public Loire a été mandaté par ses collectivités membres pour « appuyer la mise en œuvre des classes Loire à l'échelle du bassin ».

Tout en représentant un concept nouveau, le projet s'appuie sur d'autres dispositifs de découverte du patrimoine naturel ou culturel du Ministère de l'Education Nationale comme les classes patrimoine, les ateliers de culture scientifique et technique, les classes à projets artistiques et culturels, les itinéraires de découverte...

Les objectifs

Conformément aux termes de la convention cadre précitée, le projet vise à « faire adhérer, partager et découvrir aux plus jeunes les richesses du patrimoine naturel et culturel ligérien et leur faire prendre conscience de leur appartenance à un bassin hydrographique ». Il s'agit donc plus particulièrement de :

- découvrir le patrimoine naturel, paysager et culturel dans ses dimensions ethnologique, artistique et littéraire, scientifique et technologique ;
- articuler l'approche du contexte local à la dimension du grand bassin à travers les échanges et la documentation pour développer une conscience ligérienne ;
- appliquer une démarche expérimentale permettant aux enfants et aux jeunes d'observer, d'émettre des hypothèses, de développer les acquis ;
- permettre dans la démarche de projet l'expression des représentations, le goût d'apprendre, de mettre en commun et de transmettre ;
- étayer le caractère transversal du projet en associant les sorties de terrain.

Afin d'être validés par les établissements scolaires, les projets labellisés **Classes Loire** doivent s'inscrire dans les projets pédagogiques existants, l'empilement de projets étant à éviter.

Le public concerné

Le projet s'adresse aux élèves des grandes sections des écoles maternelles (à partir de 5 ans), des écoles élémentaires, des collèges et lycées situés sur le bassin de la Loire.

Le contenu du projet

Le contenu pédagogique

Il appartient à l'enseignant de définir, en liaison avec le chef d'établissement et en fonction des besoins et des attentes des élèves, le contenu pédagogique du projet.

Le dispositif réglementaire fixé par l'Education Nationale est à respecter. Il est également souhaitable qu'il ne soit pas déroge au principe de gratuité pédagogique.

Le projet pédagogique développé à ce titre s'inscrit dans la durée (conduit au minimum sur un trimestre).

Il permet en effet de faire le lien avec différents enseignements, favorisant ainsi, notamment dans le secondaire, le travail en équipe des enseignants.

Une **Classe Loire** doit comporter deux approches complémentaires : l'une de découverte - connaissance de proximité - et l'autre d'ouverture et d'élargissement à l'ensemble ligérien.

Elle se distingue par son approche pluridisciplinaire et doit s'appuyer sur différentes thématiques telles que :

- o le fleuve dans son ensemble et dans le contexte propre au département : lit mineur, majeur, moyen ; notion de bassin versant ; mécanismes hydrographiques ;
- o des sites particulièrement adaptés à une approche pluridisciplinaire de la Loire ;
- o les ponts, écluses et canaux ;
- o la navigation d'hier et d'aujourd'hui ;
- o les interventions de l'homme aujourd'hui, l'électricité nucléaire, l'extraction de granulats...;
- o l'environnement : la flore et la faune dont migrateurs, les espaces naturels protégés, étude de l'écosystème rivière ;
- o le petit patrimoine : moulins à eau et à vent, tuileries, lavoirs, puits, échelles de crues et autres éléments du patrimoine fluvial...;
- o le paysage : lecture, expression artistique... ;
- o les aménagements pour la gestion de la ressource en eau ;
- o la prévention des risques naturels : le risque inondation, la mémoire du risque...;
- o la prévention des risques technologiques ;
- o la qualité de l'eau : les pollutions et leurs préventions ;
- o l'approche écocitoyenne : l'économie d'énergie et d'eau, les usages de l'eau...;
- o le développement local et le développement durable (prise en compte des facteurs économiques, écologiques et sociaux).

Ces projets peuvent être complétés par des activités de pleine nature.

Restitution des projets

Le travail effectué par les élèves fera l'objet d'une restitution sous la forme choisie par le groupe élèves/enseignants : carnet de route, exposition, NTIC, restitution écrite...

Le versement d'une subvention publique est soumis à la transmission d'un bilan synthétique de l'opération.

Le territoire d'intervention

Un projet **Classes Loire** doit comporter deux approches complémentaires : l'une de découverte – connaissance de proximité – et l'autre d'ouverture et d'élargissement à l'ensemble ligérien.

Le projet concerne tous les établissements du bassin de la Loire.

L'organisation matérielle

La priorité n'est pas à l'itinérance. En revanche, les technologies de l'information et de la communication (internet par exemple) pourront être mises à profit pour créer ou compléter l'approche sur l'ensemble ligérien.

L'hypothèse d'une classe itinérante implique l'existence de structures d'accueil répondant à un certain nombre de critères de qualité.

Opérateurs et structures d'accueil

Sites d'accueil sur la journée

Sont habilitées à recevoir des *Classes Loire* des structures disposant des aménagements nécessaires pour l'accueil de groupes (mise aux normes) et pouvant, le cas échéant, fournir des prestations pédagogiques (personnel qualifié, personnel permanent). Un contact préalable est établi par l'enseignant avec le responsable pédagogique.

Opérateurs

Les enseignants en charge du projet pédagogique peuvent avoir recours à des prestations pédagogiques proposées soit par les structures d'accueil, soit par des animateurs compétents sollicités à cet effet.

Exemples : Maisons de Loire.

Maison du Parc d'un Parc Naturel Régional (PNR).

Centre Permanent d'Initiative à l'Environnement (CPIE).

Musées (notamment ceux ayant mis en place un dispositif d'animations destiné au public scolaire).

Structures d'éducation à l'environnement agréées.

Centres d'hébergement

Ne sont pris en compte que des centres bénéficiant d'un double agrément Jeunesse et Sports et Education Nationale, à savoir ceux qui sont inscrits au répertoire départemental des structures d'accueil et d'hébergement. Le choix des centres s'effectue aussi en fonction de leur capacité d'hébergement.

Les ressources

La réalisation du projet *Classes Loire* nécessite la mise à disposition d'outils pertinents (mallette pédagogique, outils multimédia, documentation...) et la participation d'un certain nombre de personnes ressources.

Outils préparatoires

Mallette pédagogique.

Centre de ressources environnement et culture (Maisons de Loire, CPIE, écopôles, musées...).

Ressources documentaires et outils multimédia.

Sites Internet.

Ressources locales

Structures d'accueil.

Sentiers de découverte.

Matériel audiovisuel ou multimédia.

Personnes ressources

Agents des Directions Régionales de l'Environnement, Directions Régionales des Affaires Culturelles, Directions Régionales de la Jeunesse et des Sports et de l'agence de l'eau Loire-Bretagne, Conseillers DRAC, Jeunesse et Sports..., Conseillers pédagogiques de l'Education Nationale, Responsables pédagogiques des structures d'accueil.

Les partenaires des Classes Loire

Partenaires du programme interrégional Loire Grandeur Nature

Etat
Etablissement Public Loire
Agence de l'eau Loire-Bretagne

Partenaires impliqués dans le projet en raison de leur compétence pédagogique ou technique

Rectorats et Inspections académiques ; Directions Régionales de l'Agriculture et de la Forêts (pour les lycées agricoles)
Directions Régionales de l'Environnement
Directions Régionales des Affaires Culturelles

Autres Partenaires institutionnels

Régions
Départements
...

Partenaires associatifs

Financement

Les projets **Classes Loire** sont susceptibles de recevoir des financements des différents partenaires, notamment de la part de l'Etablissement Public Loire. L'agence de l'eau Loire-Bretagne et le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable y participent dans le cadre du dispositif «1000 défis pour ma planète».

Le versement d'une subvention publique est soumis à la transmission d'un bilan financier et pédagogique, une fois l'opération finalisée.

Choix des projets

Un comité de pilotage comprenant au moins les représentants des signataires de la présente convention sera en charge de la sélection des projets et de la mise en œuvre de la présente charte.

Orléans, le 14 février 2005

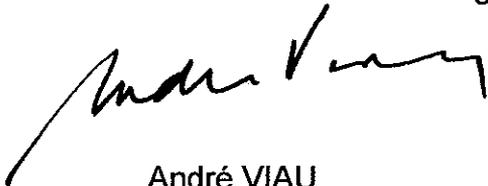
en présence de Monsieur Serge LEPELTIER, Ministre de l'Ecologie et du Développement Durable

Le Ministre de l'Ecologie
et du Développement Durable

A handwritten signature in black ink, consisting of a sharp peak followed by a horizontal line with a slight dip in the middle.

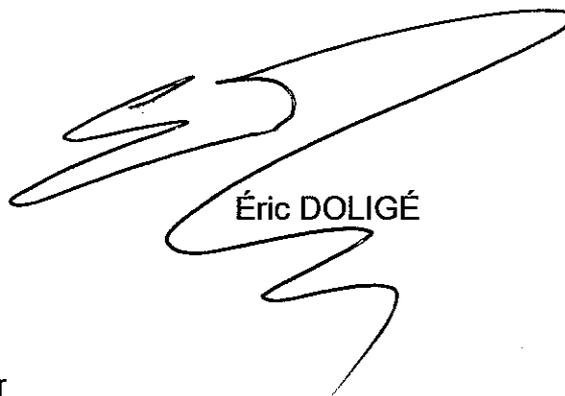
Serge LEPELTIER

Le Préfet du Loiret
Préfet de Région Centre
Coordonnateur de bassin Loire Bretagne

A handwritten signature in black ink, appearing as a series of connected loops and strokes.

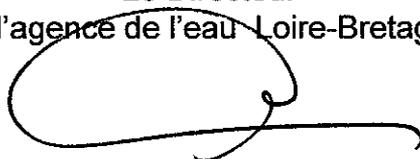
André VIAU

Le Président
de l'Etablissement Public Loire

A large, stylized handwritten signature in black ink, featuring a prominent loop and a long, sweeping tail.

Éric DOLIGÉ

Le Directeur
de l'agence de l'eau Loire-Bretagne

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, rounded loop followed by a horizontal line.

Noël MATHIEU

ANNEXE III :

UTILISATION D'UN AQUAPLAY

Avec le matériel Aquaplay

Extrait du Sciences41

<http://sciences41.tice.ac-orleans-tours.fr/php5>

PRODUCTIONS LORS DES ANIMATIONS PÉDAGOGIQUES Avec le matériel Aquaplay

- Modules -

Date de mise en ligne : vendredi 25 juin 2004

Description :

Lors de l'animation pédagogique « sciences au cycle I », du 6 novembre 2002, les collègues présents ont élaboré des pistes d'exploitation pour l'utilisation de matériel spécifique en sciences : Aquaplay (Celda)

Sciences41

Avec le matériel Aquaplay

Lors de l'animation pédagogique « sciences au cycle I », du 6 novembre 2002, les collègues présents ont élaboré des pistes d'exploitation pour l'utilisation de matériel spécifique en sciences : Aquaplay (Celda)

Fiche élaborée par le groupe :

Niveau : de la Petite Section au CE1

A partir du circuit simple, plusieurs étapes sont envisageables :

- Remplir d'eau et de différents contenants le circuit.
- Varier le niveau d'eau.
- Vérifier l'étanchéité du circuit.
- Elaborer des activités de transvasement.

- Introduire un bateau :
- Comment le faire avancer ?
- Travailler avec différents types de bateaux sur la propulsion, les matériaux différents & la flottaison.
- Charger le bateau avec des charges de masses différentes & Comment ou pourquoi le bateau coule-t-il ou ne coule-t-il pas ?
- Travailler sur les déplacements :
 - avancer
 - reculer
 - tanguer
 - le roulis...

- Introduction des manivelles :
- d'abord une seule : faire avancer le bateau sans le toucher & création d'un courant (travail sur le mouvement).
- avec deux manivelles :
 - on tourne dans le même sens et on observe.
 - on tourne dans un sens différent.
- Introduction de l'écluse :
 - utilisation de la pompe à eau (piston).
 - travail sur l'utilisation et le fonctionnement des portes (Est-ce vraiment une écluse ? Pourquoi ?)
 - modifier le niveau d'eau et observer...

- La vidange :
 - écoper => trouver différents moyens pour vider l'eau (utilisation de récipients divers...).
 - « aspirer » => siphonnage (utilisation d'un tuyau, amorçage...).

Avec le matériel Aquaplay

Remarques émises lors de la mise en commun :

- c'est l'enseignant qui fait le montage. Ne pas utiliser toutes les pièces dès le départ.
- le jeu peut évoluer jusqu'au CP/CE1 et être utilisé au cycle III comme maquette d'écluse.

• Langage oral :

- lexique technique particulier utilisé correctement.
- décrire l'espace, verbaliser l'expérience immédiate (mettre des mots sur ses propres actions).
- comprendre les énoncés qu'on leur adresse pourvu qu'ils soient en situation (= énoncés articulés avec l'action en cours).
- se servir du langage pour évoquer des événements en leur absence (pensée raisonnée).

• Langage écrit :

- utiliser une notice de montage, une photographie, un tableau pour construire.
- prendre une photo, remplir un tableau et les utiliser pour communiquer sa démarche.
- dicter un texte à un adulte pour garder le souvenir d'une action, faire un compte-rendu (cahier d'expériences).

• Sciences :

- utiliser des procédés empiriques pour faire fonctionner des mécanismes simples.
- savoir anticiper le fonctionnement d'un objet après son étude : imaginer le trajet de la bille.
- réaliser une création fonctionnelle à partir d'un kit donné (cf cahier des charges).

Post-scriptum :

compte-rendu rédigé par Françoise MAUPIN et Thierry BAUMER, remerciements à Marie-Anne PIERRARD pour son aide et ses conseils.

Cet article a été publié sur le site de la circonscription de Blois 4 : <http://www.ac-orleans-tours.fr/circ...>

Exemples d'aquaplay :



ANNEXE IV :

**TABLEAUX DETAILLES DU
PROGRAMME DE LA SEMAINE DE LA
CLASSE RIVIERE SUR LA LARGUE**

Lundi 14 mai					
Lieu	Encadrement	Objectifs	Déroulement	Séquence	Pages
A l'école	L'enseignant Deux animateurs de la Maison de la Nature du Sundgau	Engager la discussion au sein du groupe. Prendre conscience de la diversité des idées par rapport à la notion de rivière. Evaluer le savoir des enfants sur la rivière.	Mot jeté : l'animateur inscrit le mot « Rivière » au tableau. Les enfants écrivent alors sur un papier en forme de goutte le premier mot qui leur vient à l'esprit. Puis l'animateur récolte les gouttes dans une bouteille en demandant à chaque enfant d'énoncer son mot. Chaque mot est noté sur un paper board, les mots restent ainsi affichés.	1	24-28
		Poursuivre le recueil des représentations initiales sous une autre forme. Poser les premières interrogations. Intégrer des notions et du vocabulaire liés à la rivière et son bassin versant.	Réalisation d'une maquette de rivière : les enfants se répartissent en 5 groupes, chacun utilise un plateau « Au pays de l'Eau » et construit une rivière dans son environnement. Mise en commun des constructions et discussion.		
Confluence de la Largue et de l'III (Illfurth)	L'enseignant Deux animateurs	Réutiliser les notions utilisées précédemment. Préciser et intégrer les facteurs physico-chimiques que l'on va étudier.	L'animateur demande aux enfants ce qu'il serait intéressant d'étudier sur la rivière pour mieux la connaître. Puis il propose d'aller à la rencontre de la rivière.	2	29-30
		Prendre contact avec le milieu rivière. Apprendre à observer le paysage.	Les enfants se mettent en groupe, chaque groupe prend une photo qui, selon lui, caractérise le lieu en justifiant son choix.		
<i>Pique-nique au bord de l'eau (si la météo le permet !)</i>					
Confluence de la Largue et de l'III (Illfurth)	L'enseignant Deux animateurs Un garde du Conseil Supérieur de la Pêche	Manipuler du matériel scientifique (thermomètre, bandelettes, chronomètre...) afin d'aboutir à des résultats cohérents. Suivre un protocole d'étude précis. Apprendre des techniques de pêche des macro invertébrés en les respectant.	<u>Etude de la station confluence</u> Les enfants se répartissent en groupes. Chaque groupe étudie plus précisément un tronçon de la rivière (quelques mètres). Différentes mesures sont réalisées : o Paramètres abiotiques (non vivant) o Paramètres biotiques (vivant) Au cours de l'après-midi les enfants profitent de l'intervention d'un Garde du Conseil Supérieur de la Pêche qui apporte son expérience en matière de gestion de cours d'eau. Une petite pêche électrique peut être réalisée afin de constater la présence de poissons peuplant la Largue à sa confluence. Puis ils restituent leurs informations à l'aide de la fiche d'étude et schématisent le tronçon étudié.	3	31-37
		Synthèse et bilan.	Les informations sont rassemblées et restituées au tableau. Un premier bilan est réalisé.		

Mardi 15 mai					
Lieu	Encadrement	Objectifs	Déroulement	Séquence	Pages
A la source de la Largue (Oberlarg)	L'enseignant Deux animateurs Deux gardes du Conseil Supérieur de la Pêche	Prendre contact avec le milieu. Développer son sens de l'observation.	Chaque enfant prend une photo qui selon lui est caractéristique du lieu en justifiant son choix. Etude la station source : même protocole qu'à la station confluence. Intervention du Garde du Conseil Supérieur de la Pêche.	3	31-37
		<i>Pique-nique au bord de l'eau.</i>			
A la Maison de la Nature du Sundgau	L'enseignant Deux animateurs	Prendre conscience de la diversité des êtres vivants en milieu aquatique. Observer et identifier les invertébrés aquatiques. Découvrir quelques-uns de leurs comportements ou caractéristiques. Utiliser une clé de détermination simplifiée. S'initier à la systématique. Utiliser du matériel scientifique (loupes binoculaires).	Les enfants observent les petits animaux qu'ils ont pêchés à la confluence et à la source à l'aide d'une loupe binoculaire. Puis, ils déterminent les espèces encore inconnues grâce à des clés de détermination simplifiées. Ils remplissent des fiches d'identités caractérisant chacune des « petites bêtes ».	4	38-39
		Rassembler les données. S'interroger sur leur fiabilité. Mettre en pratique des acquis de mathématiques. Les synthétiser afin de pouvoir les utiliser.	Synthèse des informations recueillies sur les deux stations.		

Jeudi 17 mai					
Lieu	Encadrement	Objectifs	Déroulement	Séquence	Pages
A l'école	L'enseignant Deux animateurs	Se poser des questions à partir de l'analyse des résultats. Émettre des hypothèses pour répondre aux questions.	Les enfants se mettent par groupes et émettent des hypothèses pour expliquer les différences entre la station source et la station confluence.	7	44-49
		Apporter des informations nouvelles pour émettre des hypothèses. Ouverture.	Film : Ma petite planète chérie. Deux enfants voyagent de l'aval vers l'amont d'une rivière jusqu'à sa source. Discussion.		
		Confronter les différentes hypothèses. Imaginer la mise en œuvre d'expérimentations. Mettre en place un protocole.	Chaque groupe imagine une expérience simple à réaliser pour vérifier ses hypothèses.	8	50-51
Bus <i>Pique-nique à la Maison de la Nature du Sundgau.</i>					
A la Maison de la Nature puis au bord de la Largue	L'enseignant Un animateur Le riviériste du SMARL	• S'aérer l'esprit - après la rude matinée passée à réfléchir aux expérimentations. Rencontrer un professionnel travaillant sur la rivière.	Les enfants rencontrent le riviériste du SMARL (Syndicat Mixte d'Aménagement et de Renaturation de la Largue), qui leur présente le fonctionnement de la rhizosphère qui traite les eaux usées de la Maison de la Nature. Puis, le riviériste leur montre les aménagements réalisés par le SMARL pour la protection de la Largue.	9	52-53
A la Maison de la Nature	L'enseignant Un animateur	Prendre conscience des aménagements qui existent pour protéger la rivière. Visiter une station d'épuration différente de celle d'Illfurth : une rhizosphère, découvrir son fonctionnement, entrevoir son utilité.	Synthèse et bilan.		

Vendredi 18 mai					
Lieu	Encadrement	Objectifs	Déroulement	Séquence	Pages
Dans une salle sous l'église d'Illfurth	L'enseignant Un animateur Le riviériste du SMARL	Mettre en œuvre les expériences imaginées. Manipuler du matériel scientifique. Savoir restituer les informations obtenues.	Les enfants sont en groupes et réalisent les expériences qu'ils ont imaginées la veille. Ils restituent leurs réponses sur une fiche.	10	54
<i>Les enfants mangent chez eux.</i>					
A l'école	L'enseignant Un animateur	Répondre aux questions de façon formelle et unanimement. Confronter ses opinions.	Les résultats des expériences sont mis en commun. Les hypothèses sont vérifiées. Bilan et synthèse générale.	11	54-60
		Alimenter la discussion. Percevoir l'impact d'une pollution sur l'équilibre de la rivière. Percevoir la capacité d'auto épuration de la rivière. Aborder la notion d'écosystème. Faire le bilan sur ce qui a été appris sur la vie de la rivière et la qualité de son eau.	Film : Observation de la faune et de la flore de la rivière qui varient suivant les perturbations que subit la rivière de l'amont vers l'aval.		
		Valoriser le travail effectué. Communiquer vers l'extérieur.	Les enfants recherchent ce qu'ils pourraient faire pour préserver l'eau et la rivière et comment faire partager leur expérience aux autres.	14 <i>(Séquence finalement réalisée à la fin du projet)</i>	66-67

Samedi 19 mai

Lieu	Encadrement	Objectifs	Déroulement	Séquence	Page
A l'école	L'enseignant Un animateur	<p>Synthétiser et faire un bilan général.</p> <p>Evaluer le savoir des enfants.</p> <p>« Evaluer le savoir être » des enfants.</p> <p>Percevoir le caractère social, économique et civique de la gestion de l'eau.</p> <p>Permettre la confrontation de différents points de vue.</p> <p>Développer une argumentation.</p> <p>Réutiliser les acquis de la semaine pour argumenter ses propos.</p> <p>Synthétiser les données.</p> <p>Valoriser le projet.</p> <p>Transmettre le savoir.</p>	<p>1. Les enfants reprennent les plateaux du « Jeu de l'eau ». Mise en commun des constructions et discussion.</p> <p>2. Les enfants se répartissent en deux groupes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Jeu de rôle</u> : le conseil municipal. Les enfants sont membres du conseil municipal. Chaque enfant représente un habitant du village (un retraité, un écologiste, un chasseur, un boulanger, un riviériste, un garde des brigades vertes...). Une réunion d'urgence a été organisée suite à un problème survenu sur la rivière du village. Les habitants doivent s'exprimer et décider des mesures à prendre pour remédier à cette situation. • <u>Réalisation de la retransmission</u> : les enfants cherchent plus précisément quels sont les messages qu'ils veulent faire passer et par quels moyens. <p>Puis les groupes échangent leurs activités.</p>	13	62-65